

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
*Paix - Travail – Patrie*

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE  
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

BP. 886 EBOLOWA/ Tél : 237 243 71 78 16  
Site web : [www.enst-ebolowa.com](http://www.enst-ebolowa.com)  
<mailto:enstebwa@gmail.com>



REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace-Work-Fatherland*

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TECHNICAL TEACHERS'  
TRAINING COLLEGE

P.O BOX: 886 EBOLOWA/ Tél : 237 243 71 78 16  
Site web : [www.enst-ebolowa.com](http://www.enst-ebolowa.com)  
<mailto:enstebwa@gmail.com>

DEPARTEMENT DE DIDACTIQUE DES DISCIPLINES, DES  
SCIENCES DE L'ÉDUCATION, DE PÉDAGOGIE ET DE  
FORMATION BILINGUE  
FILIÈRE : CONSEILLERS D'ORIENTATION

**VIOLENCES CONJUGALES ET SOCIALISATION DES ENFANTS :**

**CAS DES ÉLÈVES DU NIVEAU III DE L'ÉCOLE PRIMAIRE  
D'APPLICATION GROUPE IV B DE MEKALAT-YEVOL**

Mémoire rédigé et soutenu en vue de l'obtention du Diplôme de Conseiller d'Orientation  
(DIPCO)  
par :

**Boris Justin NGA NDJANA**  
(Licence en Droit et Administration publique)  
Matricule : 19W1314

Soutenu le 1<sup>er</sup> juin 2021 devant le jury composé de

Pr Paul Ulrich OTYE ELOM : **Président**

Dr Daniel OLLE OLLE : **Examineur**

Pr Emmanuel BINGONO et Dr Serge Romain OMGBA : **Rapporteur**



ANNÉE ACADÉMIQUE : 2020 – 2021

## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	i
<i>À mes parents</i> .....	ii
REMERCIEMENTS .....	iii
LISTE DES SIGLES .....	v
LISTE DES TABLEAUX .....	vi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE .....	3
CHAPITRE II : CADRE THÉORIQUE .....	14
CHAPITRE III : CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	33
CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS.....	41
CHAPITRE V : INTERPRÉTATION ET DISCUSSION .....	57
CONCLUSION .....	64
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	65
ANNEXES .....	69

*À mes parents  
Jean-Marie NDJANA BESSALA et Thérèse ÉLOUNA TIGUI, de  
regrettée mémoire*

## REMERCIEMENTS

Le présent mémoire de fin de formation n'aurait vu le jour sans le soutien moral, affectif et financier de certaines personnes. Ainsi, l'occasion nous est donnée de remercier avec sincérité, tout le corps enseignant de notre Département (Département de didactique des disciplines, des sciences de l'éducation, de pédagogie et de formation bilingue) à l'ENSET d'ÉBOLOWA qui n'a ménagé aucun effort pour assurer et peaufiner notre formation. Nous ne saurions oublier la collaboration et la solidarité de nos camarades avec qui nous avons bravé des difficultés pour atteindre l'Objectif Ultime.

Notre gratitude va en particulier à l'endroit :

- Du Professeur Emmanuel BINGONO, Chef de département de didactique des disciplines, des sciences de l'éducation, de pédagogie et de formation bilingue, co-directeur de notre recherche malgré ses multiples responsabilités ;
- Du Dr Serge Romain OMGBA, qui a codirigé notre recherche avec dévouement, rigueur et rectitude;
- Du corps enseignant du Département de didactique des disciplines, des sciences de l'éducation, de pédagogie et de formation bilingue pour leur engagement et leur dévouement durant ces deux années de formation ;
- De mes frères et sœurs, notamment Madame Nicole EMBOLO NDJANA, Madame Dominique NTSAMA pour leurs encouragements et leur soutien;
- De mes camarades de promotion pour leur solidarité ;
- De Madame Béatrice ATANGANA, Directrice de l'école primaire d'application groupe IV B de Mekalat-Yevol pour sa disponibilité et sa collaboration qui m'ont permis de mener des entretiens sur le terrain ;
- Des élèves de l'école primaire d'application groupe IV B de Mekalat-Yevol pour leur collaboration sans laquelle ce travail aurait manqué de pertinence ;
- De Madame Nicole BIMEME née NZOUGWO pour ses encouragements ;
- De mes amis et de toutes les personnes qui m'ont soutenu de près ou de loin, car c'est grâce à vous que je continue d'avancer malgré les difficultés ;
- De Monsieur Serge NDJOU MOU pour son soutien, ses conseils et ses encouragements.

## RÉSUMÉ

La violence conjugale représente un problème social, c'est l'une des violences les plus répandues au monde qui sévit au sein des familles. Les associations des Droits de l'Homme sensibilisent les différentes catégories de professionnels à ce fléau, mais qu'en est-il des enfants exposés à cette violence ? Ne sont-ils pas autant victimes que leur mère ? Leur réalité longtemps ignorée par les chercheurs et les intervenants, n'a commencé à voir le jour que vers la fin des années 1980 comme en témoignent de récentes recherches. Nous nous sommes fixés comme objectif la mise en lumière de la problématique des enfants exposés à la violence conjugale et leur socialisation difficile en milieu scolaire, ainsi que leurs souffrances et leur détresse. Nous avons adopté la méthode qualitative, à travers l'étude de quatre cas d'enfants exposés à la violence conjugale, rencontrés dans l'enceinte de l'école publique primaire d'application groupe IV B de Mekalat-Yevol. Le résultat de l'étude montre la présence de différentes conséquences néfastes que la violence conjugale exerce directement sur le développement des enfants exposés. Ceux-ci sont tiraillés entre leurs deux parents, premiers modèles de socialisation.

Mots-clés: Violence conjugale, développement de l'enfant, socialisation de l'enfant en milieu scolaire.

## ABSTRACT

Domestic violence is a social problem, it is one of the most widespread forms of violence in the world that rages within families. Human Rights associations make the various categories of professionals aware of this scourge, but what about children exposed to this violence? Are they not as much victims as their mother? Their reality, long ignored by researchers and stakeholders, did not begin to emerge until the end of the 1980s, as recent research shows. We have set ourselves the objective of highlighting the problem of children exposed to conjugal violence and their difficult socialization in school, as well as their suffering and distress. We adopted the qualitative method, through the study of four cases of children exposed to conjugal violence, encountered in the enclosure of the primary public school of application group IV B of Mekalat-Yevol. The result of the study shows the presence of various harmful consequences that domestic violence has directly on the development of exposed children. They are torn between their two parents, the first models of socialization.

Keywords: conjugal violence, child development, socialization of the child in school.

## **LISTE DES SIGLES**

**DIPET 1** : Diplôme de Professeur de l'Enseignement Technique de premier grade

**DIPET 2** : Diplôme de Professeur de l'Enseignement Technique de deuxième grade

**DIPCO** : Diplôme de Conseiller d'Orientation

**ENSET** : École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique

**UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

**ONU** : Organisation des Nations Unies

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau synoptique.....	32
Tableau 3.1 : Taille de l'échantillon .....	36
Tableau n° IV - 1 : Présentation de la grille d'analyse.....	50
Tableau n° IV-2 : Représentation des violences physiques sur les enfants.....	51
Tableau n° IV – 3 : Représentation des violences sexuelles sur les enfants.....	52
Tableau n° IV – 4 : Représentation des violences psychologiques.....	53

## INTRODUCTION

L'influence des violences conjugales sur le développement de l'enfant est un phénomène qui est encore très peu pris en considération au Cameroun, alors qu'il constitue un problème majeur et qu'il pose à la société des questions d'ordre sociologique, psychologique et éthique. Nous nous sommes intéressé à l'influence des violences conjugales sur les enfants parce qu'à ce jour les professionnels de la santé et des affaires sociales se sont préoccupés surtout des femmes victimes, pourtant ce n'est pas les seules qui se trouvent en détresse ! La famille est censée être une source d'affection, de stabilité et de protection pour l'enfant, le premier lieu d'apprentissage et de gestion des pulsions agressives, mais si elle manque à sa mission, s'il y a violence, ne devient-elle pas le lieu de tous les débordements ? Les liens, les rôles joués par chacun, risquent alors de devenir pathologiques. La violence au sein de la familiale prend le dessus sur tout, organise le quotidien de chacun. Les enfants exposés font face à une angoisse générée par cette situation, les rendant plus vulnérables qu'ils ne le sont déjà, par rapport à leurs âges et à leur immaturité, ils se sentent souvent abandonnés par les êtres censés les protéger. Ils assistent dans l'impuissance aux scènes familiales, face à la violence conjugale ou aux violences conjugales toute leur vie est suspendue. Le traumatisme psychique émergera le plus fréquemment sous forme d'état de stress post traumatique et aura des effets sur la construction de leur personnalité, comme nous l'exposerons dans les études des sujets avec qui nous aurons des entretiens. Le souci majeur est de porter une attention toute particulière aux enfants de ces femmes violentées, qui sont profondément et durablement affectés par cette expérience de vie, puisque nous avons remarqué chez eux un réel traumatisme, ancré dans leur personnalité en développement. À partir de ce constat d'une situation de violence familiale, quand les enfants sont pris en otage dans un système familial où les violences conjugales prennent toute la place, comment peut-on leur éviter de développer des pathologies chroniques, comme l'état de stress post traumatique, qui peut être très handicapant, touchant toutes les sphères de leur personnalité, mais aussi leur scolarité et la qualité de leurs liens sociaux. On a formulé l'hypothèse que l'exposition aux violences conjugales influence de manière significative le développement des enfants. Ce qui nous a amené au questionnaire suivant : Quelle est l'influence des violences conjugales sur la socialisation des enfants en milieu scolaire ? Quelles sont les violences physiques que subissent les enfants exposés ?



Quelles sont les conséquences des violences sexuelles sur les enfants ? Quelles sont les violences psychologiques que subissent les enfants exposés aux violences conjugales? Afin de répondre à la problématique de recherche, l'objectif principal est d'attirer l'attention sur la souffrance et la détresse des enfants exposés aux violences conjugales, étant souvent sous-estimée ou carrément négligée par les professionnels, et de façon plus spécifique, il s'agit de montrer que les enfants exposés aux violences conjugales subissent des violences physiques qui peuvent entacher leur épanouissement, de montrer que les violences sexuelles sur les enfants ont des conséquences liées à leur traumatisme, rendant ainsi difficile leur intégration en milieu scolaire, de montrer que les violences psychologiques que subissent les enfants contribuent à l'échec scolaire de ces derniers.

Selon certaines études que nous avons synthétisées, les traumas de nature interpersonnelle peuvent avoir un impact important et néfaste sur le développement comportemental, cognitif et émotionnel des victimes : Les connaissances autour du sujet des enfants exposés à la violence conjugale, ont bien évolué au fil du temps, et s'inscrivent dans la littérature sur la maltraitance. D'autres chercheurs soulignent, que la situation des enfants exposés est encore trop peu étudiée en comparaison des autres formes de maltraitance (Wolfe, Crooks, Lee, McIntyreSmith et Jaffe, 2003). « L'exposition à la violence conjugale est une forme de mauvais traitement psychologique qui se manifeste de plusieurs façons puisqu'elle a pour effet de terroriser, d'isoler les enfants, la socialisation se fera sur des formes inadaptées de relations interpersonnelles » (Holden, 2003, p.151-160). L'Unicef met en exergue différents risques encourus par les enfants qui sont exposés à la violence conjugale, allant des difficultés scolaires à celles concernant leurs aptitudes à la vie sociale, en passant par la dépression, l'anxiété et d'autres problèmes psychologiques. Cette étude estime à 275 millions le nombre d'enfants exposés à la violence domestique. Cette dernière provoque sur les enfants un impact dévastateur et durable d'autant plus s'ils sont très jeunes et peut détériorer leur développement mental et émotionnel à une période décisive de leur croissance (UNICEF, 2006).

## CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

L'on ne saurait entamer cette partie sans appréhender ce que l'on entend par problématique, tant la définition de ce concept fait débat au sein des sciences de l'éducation. Alors la problématique peut se définir comme l'ensemble de questions qu'une science ou une philosophie se pose dans un domaine particulier (Larousse, 2011). L'on peut aussi dire que la problématique est une grille de lecture, une interprétation plurielle d'un problème, ou de ce que l'on peut considérer comme un problème. Dans le cadre de notre étude, la problématique consiste à mesurer l'influence des violences conjugales sur la socialisation des enfants. En effet, il s'agira pour nous de savoir quelle est l'influence des violences conjugales sur la socialisation.

### I.1 Contexte et justification

Ignorée depuis un temps assez long des préoccupations sociales et politiques, la violence conjugale et la socialisation des enfants restent une affaire privée que beaucoup préfèrent taire. Les violences faites aux femmes frappent par leur ampleur et leur caractère multiforme, l'opinion publique et d'emblée les familles qui sont concernées. Depuis plus d'une vingtaine d'années déjà, la problématique des violences conjugales commence à entrer dans le champ des recherches en sciences humaines et sociales qui tentent d'en cerner les contours et les réalités complexes. Dans notre pays le Cameroun, des données concernant les enfants exposés et victimes des violences conjugales sont difficiles d'accès bien que certaines données peuvent être consultées auprès des centres des Délégations Régionales, Départementales, et des centres des affaires sociales.

Cependant, les enfants qui vivent dans des foyers violents même quand ils ne font pas l'objet de violence de la part de leurs parents, sont souvent touchés indirectement, ce qui les place dans la catégorie à risque. Les enfants courent des risques physiques quand ils interviennent dans les bagarres de leurs parents. Les enfants peuvent aussi vivre une détresse psychologique très souvent lorsqu'ils doivent rapporter la violence aux autorités ou lorsqu'ils sont appelés à témoigner lors de procédures juridiques mettant en cause les deux parents. Les tentatives des parents de faire des enfants des boucs émissaires des dissensions et violences conjugales peuvent également nuire à l'équilibre psychologique de ces derniers.

Porter attention aux témoignages des enfants est aussi important parce que les violences conjugales sont plus susceptibles de se produire dans les foyers avec enfants, surtout dans ceux où se trouvent des enfants en bas âge. La violence physique est plus élevée au début de la relation conjugale, quand les enfants sont en bas âge. Les enfants vivant dans des foyers conflictuels voient et entendent couramment des épisodes des violences conjugales et interviennent fréquemment malgré eux (Paul, 2015).

De plus en plus de données indiquent que les enfants témoins de violences conjugales sont à risque de toutes sortes de problèmes psychologiques voire même psychiques. En effet, les problèmes rencontrés chez ces enfants sont similaires à ceux des enfants qui sont directement victimes de violence physique. Étant donné que le fait d'être témoin de violences conjugales peut perturber significativement la socialisation des enfants, certains auteurs notamment (Paul, 2015) ont commencé à considérer l'exposition aux violences conjugales comme une forme de maltraitance psychologique.

Ainsi, l'on pourrait observer que les enfants victimes directement ou indirectement de violences conjugales font l'objet d'une socialisation difficile, faisant très souvent montre d'agressivité à l'endroit de leurs camarades. Toutes choses qui justifient notre modeste étude qui va s'employer à déterminer le lien de causalité qui existerait entre les violences conjugales et les difficultés de socialisation que rencontrent les enfants victimes directement ou indirectement de ce phénomène.

Peu d'adultes ont conscience que les violences conjugales atteignent l'enfant même s'il n'en est pas le destinataire direct. Or, qu'il s'agisse de coups ou des mots, la psychologie clinique montre que l'enfant qui vit dans un environnement de violence conjugale est en grande souffrance. Exposé malgré lui à un processus d'intériorisation de la violence, il est mis en difficulté dans son développement. Les enfants se développent à partir de ce que nous, adultes leur transmettons. La valeur du modèle familial d'abord; social ensuite participe à socialiser l'enfant, à le civiliser. L'enfant qui apprend la loi du plus fort n'apprend pas à intégrer les limites, à différer son besoin, à tolérer la frustration pour accéder à des expériences relationnelles positives. La violence comme modèle relationnel bannit le respect de l'autre dans sa différence et se fonde sur le passage à l'acte au détriment de la parole. Dans ce modèle, l'enfant n'apprend pas à mettre de la distance entre ses émotions et leur expression.

A l'inverse, s'exercer contre la frustration nécessite de mettre des mots et un cadre éducatif structurant, cohérent et continu. La qualité des relations affectives solides, soutiennent l'apprentissage de cette capacité.

Dès le plus jeune âge, des traumatismes relationnels découlent d'un attachement précoce défaillant, désorganisé et à forte composante de stress. L'impact est en effet d'autant plus fort que l'enfant est jeune et qu'il ne dispose pas de mécanismes de défenses psychiques et physiques pour y faire face. Cette impuissance l'enferme dans une position de sauvegarde qui mobilise toute son énergie au détriment de sa construction ; un enfant de moins de deux ans ne fait pas la différence entre la violence subie par son parent et la violence directe à son encontre.

Un enfant qui peut par exemple repérer les signes d'une scène, se réfugier dans sa chambre ou intervenir pour tenter de l'enrayer voire faire appel à quelqu'un, est également atteint dans son développement. Malgré le rôle plus actif qu'il joue, il ne peut se départir de la sidération: aspiré entre la violence totalitaire d'un parent et l'impuissance de l'autre, il expérimente une impuissance découlant d'un mode relationnel pathologique. Ecartelé entre ces deux pôles, l'enfant ne pourra faire l'expérience de l'ambivalence et de l'altérité nécessaire à son développement.

Troubles somatiques, troubles émotionnels et psychologiques (anxiété, angoisse, dépression, troubles du sommeil, de l'alimentation, syndrome de stress post traumatique), troubles du comportement (agressivité, violence, baisse des performances scolaires, désintérêt ou surinvestissement scolaire, fugue, délinquance, idée suicidaire, toxicomanie...), troubles de l'apprentissage, symptômes physiques et cognitifs apparaissent mais peuvent également rester masqués et resurgir à un moment donné. Une faible estime de soi, une image négative font également partie des conséquences qui entacheront les relations adultes.

La qualité de la relation avec la figure d'attachement principale (généralement la mère) peut réduire les retentissements et leur intensité sur l'enfant. Nouée au contexte chaotique, c'est-à-dire de la violence, la défaillance parentale porte tant du côté du parent agresseur que du parent agressé ; généralement les deux figures d'attachements ne sont pas sécurisantes. Or pour grandir, l'enfant prend appui sur ces figures comme modèle d'identification.

Du côté de la mère (souvent le parent agressé), sa disponibilité, sa capacité d'adaptation à son enfant seront réduites sous l'emprise de violence et le climat de terreur qu'elle vit. Surmonter la violence ou s'y adapter, souvent dans une grande solitude, mobilise alors toute

son attention au détriment de celle qu'elle peut accorder à son enfant. Celui-ci perçoit le climat de tension et de peur par contagion des émotions maternelles.

La violence présente dans la sphère conjugale s'étend logiquement à la sphère parentale. Un père qui frappe sa femme devant son enfant perd une partie d'autorité parentale devant ce dernier. Il perd toute capacité d'empathie et d'identification à son enfant. Pour ce dernier, le parent agresseur, figure d'attachement secondaire, revêt une figure effrayante et instable.

Il est aussi nécessaire d'aider le parent à protéger l'enfant. Expliquer au parent ce que l'enfant vit permet généralement de lui faire entendre la souffrance de l'enfant. Car, pris entre autres dans le secret et la honte de la violence, ces parents ne sont généralement pas demandeurs d'aide. Le processus de la violence s'installant au jour le jour, chacun s'y adapte, repoussant les limites du tolérable au jour suivant.

Tous les professionnels de la santé mentale s'accordent sur l'aspect primordial de la qualité du lien entre l'enfant et le parent pour le développement du psychisme. Les travaux sur l'attachement confortent les observations cliniques ; l'enfant, né se construit progressivement s'appuyant sur les interactions avec son entourage. Celui-ci (le parent) soutient le jeune sujet, en assurant un investissement « bon, mais pas trop ». Nous préférons cette traduction du concept de Winnicott au classique « suffisamment bon », rendant davantage compte de la notion de dynamique bienveillante dans l'échange, d'un juste milieu évitant les excès. Certes, mais que recouvre l'adjectif « bon » ? Comment définir une « bonne » relation ? Si les cliniciens observent les conséquences de l'absence de limites conduisant à l'inadéquation, il demeure illusoire de pouvoir donner des critères intangibles de ce qui est bon dans un lien filial. À chaque fois, il s'agit d'une construction singulière évolutive et fragile (Nawshad, 2010).

Cela étant rappelé, nous constatons que, d'une part, nombre d'États tentent de prôner le respect des enfants, et que, d'autre part, bien du chemin reste à faire, lorsqu'on accepte d'entendre la détresse d'un nombre assez consistant des jeunes confrontés à la violence essentiellement familiale. Les relations entre adultes et enfants, si incontournables soient-elles, suscitent toujours autant de malaises. Faut-il souligner combien la violence vécue par l'enfant est agie dans le cercle intime des familles... Il peut s'agir d'une maltraitance intentionnelle, directe sur l'enfant, qu'elle soit physique, sexuelle, psychologique. D'autres formes existent, reconnues plus récemment, comme l'impact sur l'enfant de la violence conjugale. (Nawshad, 2010).

Les retentissements de la violence sont évidemment d'ordre psychoaffectif. Mais, grâce au développement scientifique, notamment avec l'aide médicale (scanner), nous sommes de plus en plus en mesure depuis quelques années, de nous rendre compte et de mieux mesurer les impacts de la violence sur le développement en général et sur celui du cerveau en particulier. Les conséquences de la violence se ressentent enfin aussi dans la perception de l'enfant sur ses deux parents et, réciproquement, sur les liens qu'il peut entretenir avec eux. Cet impact relationnel est d'autant plus critique s'il existe une séparation conjugale avec manifestations de violence (Nawshad, 2010). Dans le cadre d'une approche explicative, notre objectif est de développer un modèle de compréhension du développement socio-affectif des enfants en bas âges notamment ceux du primaire, et en particulier du niveau III (Cours Moyen) de l'école primaire d'application groupe IV B de Mekalat-Yevol.

## **I.2 Faits observés**

Faire une étude sérieuse revient certainement avant toute chose à faire une observation. Car c'est par l'observation que l'on peut dénicher le problème qui mérite d'être résolu, ou tout au moins qui mérite que l'on y apporte une méditation afin de voir dans quelle mesure des solutions peuvent être mises sur pied pour essayer soit de l'éradiquer, soit de réduire son ampleur.

Pour ce qui est des faits observés, il ressort d'après les services de la Délégation Régionale du Ministère des affaires sociales du Sud, qui nous a référé à la Délégation Départementale de la Mvila du même ministère, qu'en 2018, 16 cas de violences conjugales ont été enregistrés aux affaires sociales. En 2019, 33 cas enregistrés. En 2020, 31 cas enregistrés, et depuis 2021 déjà 20 cas de violences conjugales enregistrés pour le moment puisque l'année est encore en cours. Ainsi, il y'a 100 familles qui ont dénoncé les difficultés liées aux violences conjugales. Ces violences sont d'ordre physique, verbal, moral et surtout économique. En effet, les cas de violence économique sont les plus récurrents dans la mesure où ce sont les femmes qui se plaignent du fait que le géniteur ne s'acquitte pas toujours de ses obligations de père de famille, notamment, la ration alimentaire. Toute chose qui justifie le fait que les études des enfants prennent un coup. Et même lorsque ces enfants vont à l'école, ils ne sont pas toujours épanouis. Cela nous a donc amené à nous intéresser à la socialisation de ces derniers à l'école, lieu par excellence où ils sont appelés à entretenir des relations avec leurs pairs.

Dès lors, il est nécessaire de rappeler que toutes ces familles n'ont pas toujours des enfants. En effet, 80 de ces familles ont des enfants. Et parmi les familles qui ont des enfants, 60 ont des enfants en bas âges, c'est-à-dire moins de 10 ans. Et c'est cette catégorie d'enfants qui sont notre cible. L'on peut dire qu'il s'agit ici de la petite enfance. Nous avons pu dénombrer 387 enfants exposés à des violences d'après les données qui nous ont été présentées. Cependant, il est important et même nécessaire de rappeler que toutes les familles victimes des violences conjugales ne se déclarent pas toujours aux autorités compétentes. Aussi, nous avons donc jugé nécessaire de faire une enquête préalable auprès des élèves du primaire du niveau III (Cours Moyen) pour connaître le nombre de ceux qui vivent dans les foyers en conflit et d'observer les problèmes de socialisation en milieu scolaire que ces derniers rencontrent. Le site de l'école primaire d'application groupe IV B de Mekalat-yevol a été choisi pour ce faire.

D'après Madame la Directrice, il ressort que, les 08 élèves âgés entre 09-12 ans ont d'abord tous eu une note inférieure à 10/20 au premier et au deuxième trimestre. Aussi, tous ont des comportements plus ou moins violents. En effet, sur les 16 élèves, les parents de 8 élèves ont déjà été convoqués pour des raisons de violence physique ou verbale de la part de leur progéniture. Il faut noter que ce nombre d'élèves concerne uniquement ceux vivant dans un climat de violence conjugale avec les deux parents. Cependant, nous n'avons pu travailler qu'avec 4 d'entre eux. Aussi, l'on observe que ces élèves ont des problèmes d'indiscipline (bagarre, retard, absentéisme), manque de concentration, traumatisme, stress, problèmes socioaffectifs, de dépression, d'assistance. Ils sont très souvent convoqués chez Madame la Directrice pour des troubles de comportement... Toutes choses qui pourraient découler du dysfonctionnement familial que connaissent ces élèves.

Il est donc plausible de dire d'après ces statistiques globales que nous avons pu avoir auprès de la Délégation Départementale des affaires sociales de la Mvila et de la Directrice de l'école primaire d'application groupe IV B de Mekalat-yevol que les violences conjugales sont à l'origine de la difficulté qu'ont les enfants issus de ces foyers à se sociabiliser en milieu scolaire.

### **I.3 Constat**

Le constat qui découle des observations faites, est qu'un grand nombre de ménages au Cameroun et en particulier dans l'arrondissement d'Ebolowa 2<sup>ème</sup> est victime de violences conjugales. Ainsi, les enfants issus de ces familles présentent des problèmes de socialisation en

milieu scolaire. Pour ce qui est des enfants de l'arrondissement d'Ebolowa 2<sup>ème</sup>, ceux-ci présentent des problèmes socio-affectifs, de stress post-traumatique, de dépression, d'anxiétés permanentes et surtout d'agressivité liés aux violences qu'ils vivent au sein de leur famille, notamment les violences physique et psychologique.

#### **I.4 Conjecture théorique**

Pour expliquer notre sujet de recherche, nous convoquons « le modèle du dysfonctionnement familial de Jaffe, Wolfe et Wilson (1990) s'appuie, en partie, sur le modèle de l'apprentissage social mais également sur la théorie systémique familiale (Emery, 1989). D'après Emery (1989), les enfants deviennent angoissés et stressés quand ils se rendent compte des brutalités que subit leur mère. Ces enfants développent, en conséquence, certains comportements afin de diminuer leur stress et protéger leur mère. Ces comportements visent également, en partie, à diminuer les conflits parentaux. L'hypothèse de la dysfonction familiale émise par Jaffe, Wolfe et Wilson (1990) suppose que l'existence de violence dans la famille crée un contexte dysfonctionnel dans lequel les relations parents-enfants en subissent les effets délétères. L'accent est particulièrement mis sur la qualité de la relation mère-enfant. En effet, l'enfant éprouve de la peur et de l'angoisse dues à la violence conjugale et intériorise les conduites agressives comme mode relationnel ; quant à la mère, elle doit elle-même faire face à ses propres difficultés ce qui la rend moins disponible dans son rôle maternel de soin et de protection. De ce fait, la relation mère-enfant subit l'influence réciproque des crises, des difficultés, troubles et angoisses de chacun et induit un stress supplémentaire sur la mère et l'enfant. Le contexte de violence agit sur l'adaptation de l'enfant et a également un effet indirect, en réciprocité, sur la qualité de la relation mère-enfant. Les conflits conjugaux peuvent engendrer des difficultés à maintenir les rôles et les frontières entre les sous-systèmes qui peut entraîner la parentification de l'enfant, des conflits de loyauté et une image dégradée des parents pour l'enfant. Les études portant sur la coparentalité, les styles de parentalité ou le stress des parents découlent directement de l'hypothèse de la dysfonction familiale (Ovaere, Sardo-Infirri, Touahria-Gaillard & Levy, 2007). » (Paul, 2015).

Cependant, il faut noter que le plus souvent, les violences dans les couples sont pour la plupart du temps le fait des hommes. D'où De Puy convoque le concept de pouvoir masculin. En effet :



Il a été envisagé, dans le modèle théorique de départ inspiré par les travaux de Yllö (1993) et le modèle intégré de Heise (1998), que le pouvoir masculin est un élément essentiel mais non suffisant pour expliquer les violences faites aux femmes dans le couple, et qu'il s'inscrit dans un modèle explicatif tenant compte d'une diversité de situations à risque. Les résultats de l'analyse multivariée plaident en faveur d'un tel modèle, tout en suggérant quelques adaptations.

Premièrement, le pouvoir masculin apparaît bien comme un élément essentiel pour expliquer les violences lorsqu'on tient compte de l'effet d'autres situations à risque. En effet, plusieurs variables de pouvoir masculin maintiennent un effet significatif dans un modèle multivarié. Cependant, il ressort que le concept de pouvoir masculin est sans doute trop vaste pour comprendre les violences, puisque seules certaines formes contribuent à augmenter directement les risques d'agressions physiques/sexuelles et psychologiques. Dans le cas des violences physiques ou sexuelles, ce schéma semble d'après les résultats se centrer autour de la notion d'un pouvoir qui limite, qui porte atteinte à l'autonomie des femmes par la privation économique, le contrôle, la restriction sociale; dans le cas des violences psychologiques, le schéma semble être celui d'un pouvoir qui met la femme en position d'infériorité. La capacité d'auto-affirmation des femmes de leur propre pouvoir se trouve alors affectée par le dénigrement, la privation économique, la domination dans les conflits. Par ailleurs, le pouvoir masculin avait été envisagé à la fois sur le plan structurel et comportemental. Selon les résultats, ces deux aspects contribuent bien à expliquer les violences physiques ou sexuelles. En revanche, seuls les aspects comportementaux (formes de dominance) semblent influencer les violences psychologiques [...]

Quatrièmement, les résultats font ressortir la pertinence d'établir deux modèles de situations à risque, d'une part pour les violences physiques ou sexuelles, d'autre part pour les violences psychologiques, tout en considérant les points d'intersection entre ces deux phénomènes. (De Puy, 2000, pp.174-176).

Bien que l'homme ne soit pas toujours l'auteur des violences au sein du couple, il n'en demeure pas moins que ce dernier est très souvent vu comme l'agresseur aux yeux des enfants qui sont très souvent spectateurs et victimes même de manière indirecte des violences faites sur leurs mères. Toute chose qui participe à les traumatiser de manière significative.

Par ailleurs, nous convoquons le modèle de l'apprentissage social selon Bandura (1977). En effet ce modèle est souvent utilisé pour expliquer l'apparition de conduites agressives chez l'enfant exposé à la violence conjugale et rendre compte de la transmission intergénérationnelle de cette violence, sous l'influence de modèles puissants aux yeux de l'enfant comme le sont les parents, celui-ci serait conduit à imiter les conduites parentales violentes, à reconnaître la valeur instrumentale de la violence et en justifier le recours. Ainsi, cette théorie va nous permettre d'expliquer comment les enfants rencontrent des difficultés à se développer, et par ricochet à se socialiser en milieu scolaire à cause des modèles de violence que ces derniers auraient copié chez leurs parents.

## **I.5 Questions de recherche**

Le problème que pose notre sujet de recherche est celui de l'influence des violences conjugales sur la socialisation des enfants en milieu scolaire. Ainsi, un ensemble de questionnement va s'en suivre afin de mieux le saisir.

### **I.5.1 La question principale qui se pose ici est celle de savoir :**

Quelle est l'influence des violences conjugales sur la socialisation des enfants en milieu scolaire?

### **I.5.2 Les questions secondaires qui découlent de la question principale sont celles de savoir :**

- Comment les violences physiques nuisent-elles à l'épanouissement des enfants ?
- Quelles sont les conséquences des violences sexuelles sur les enfants victimes ?
- Les violences psychologiques contribuent-t-elles à l'échec scolaires des enfants ?

Ainsi, au regard des questions que l'on s'est posé, il ressort que l'influence des violences conjugales sur la socialisation des enfants en milieu scolaire au Cameroun, et plus particulièrement le cas des élèves de l'école primaire d'application groupe IV B de MEKALAT-YEVOL à Ébolowa est un problème qui revêt un intérêt certain et sur lequel il est nécessaire de se pencher.

## **I.6 Objectifs de recherche**

Les objectifs de recherche indiquent l'intention de l'étude, les objectifs, l'idée principale. Cette idée principale est issue d'un besoin (le problème de recherche) et affinée dans des questions spécifiques ou des questions de recherche.

### **I.6.1 Objectif principal de la recherche**

C'est d'attirer l'attention sur la souffrance et la détresse des enfants exposés aux violences conjugales, conduisant à une socialisation en milieu scolaire difficile.

## I.6.2 Objectifs spécifiques

- Montrer que les violences physiques que subissent les enfants peuvent entacher leur épanouissement ;
- Montrer que les violences sexuelles sur les enfants ont des conséquences liées à leur traumatisme, rendant ainsi difficile leur intégration en milieu scolaire ;
- Montrer que les violences psychologiques contribuent à l'échec scolaire des enfants.

## I.7 Intérêt et délimitation de l'étude

Le phénomène des violences conjugales a pris une large ampleur ces dernières années, au point où il est devenu un sujet préoccupant non seulement les pouvoirs publics, mais aussi la communauté éducative nationale au regard des incidences que ces violences ont sur les études des élèves qui y sont exposés. Le contexte théorique dans lequel l'on s'inscrit s'appuie principalement sur l'influence des violences conjugales sur la socialisation des enfants en milieu scolaire, les inconvénients des violences physiques sur l'épanouissement des enfants qui y sont exposés, les conséquences des violences sexuelles sur les enfants et l'échec scolaire comme conséquence principale des violences psychologiques. Ainsi, les enfants exposés aux violences au sein du couple manifestent plus de difficultés que ceux qui n'y sont pas confrontés. Toute chose qui revêt un intérêt tant sur le plan juridique que sur le plan social dont nous allons plus nous appesantir.

À la vérité, sur le plan social, il est nécessaire d'essayer de trouver des solutions ou tout au moins des palliatifs pouvant aider les enfants exposés à la violence de poursuivre leurs études dans la sérénité malgré les traumatismes dont peuvent faire montre ces derniers. Pour ce faire, nous avons choisi de délimiter notre étude à un environnement que nous connaissons mieux, à savoir le lycée classique et moderne d'Ebolowa qui se trouve dans l'arrondissement d'Ebolowa 2<sup>ème</sup>, département de la Mvila, région du Sud Cameroun. En effet, n'ayant pas assez de statistiques sur la question de la socialisation des enfants exposés aux violences conjugales, nous avons jugé nécessaire de mener notre étude sur un échantillon assez représentatif d'où le choix des classes du niveau III de l'établissement suscité.

En définitive, la problématique de notre étude nous a permis de mettre sur pied les bases de notre travail. Ainsi le contexte d'étude a déterminé le cadre général dans lequel s'effectue l'étude. Par la suite, les faits observés, nous avons effectué un rapprochement théorique entre la variable indépendante et la variable dépendante. Le constat ayant été fait sur les difficultés

qu'ont les enfants victimes de violences conjugales, il nous est revenu de ressortir nos différentes questions de recherche, nos différents objectifs, de préciser l'intérêt de notre sujet, et de délimiter l'étude. D'ores et déjà, dans le chapitre suivant, il sera question de manière globale de faire un bilan de lecture ou de la revue de littérature, de définir les concepts clés, de invoquer les théories qui nous permettent d'expliquer la corrélation existante entre nos deux variables, de formuler nos hypothèses, et enfin de ressortir le tableau synoptique qui nous permettra de mieux appréhender nos variables.

## CHAPITRE II : CADRE THÉORIQUE

La revue de la littérature renvoie à la partie théorique de la recherche. Cette partie importante de la recherche consiste de manière successive à faire l'inventaire des travaux remarquables de recherche effectués dans le domaine, invoquer les théories qui soutiennent, expliquent ou élucident son sujet, à formuler ses hypothèses et enfin à résumer sa recherche dans un tableau de bord plus connu sous le vocable de tableau synoptique.

### II.1 Revue de la littérature

La revue de littérature est un texte qui rassemble, analyse et organise plusieurs articles scientifiques, afin de proposer une vue globale des avancées scientifiques d'un domaine.

#### II.1.1 Définition des concepts clés

Nous allons ici définir quelques concepts clés sine qua non à une juste appréhension du sujet traité.

##### ➤ La violence

La violence, d'après le dictionnaire français est une force non contenue. (Dictionnaire français, version numérique 5.2). Selon le dictionnaire Larousse, la violence est le caractère de ce qui se manifeste, se produit ou produit ses effets avec une force intense, extrême, brutale. (Larousse, 2011).

D'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la violence est l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès. (Campagne mondiale pour la prévention de la violence, 2012-2020). La violence est aussi définie comme l'utilisation de force ou de pouvoir, physique ou psychique, pour contraindre, dominer, tuer, détruire ou endommager. Elle implique des coups, des blessures, de la souffrance, ou encore la destruction de biens humains ou d'éléments naturels.

La violence, « ce sont le meurtre, la torture, les agressions, les massacres, les guerres, l'oppression, la criminalité, le terrorisme, etc. » (Michaud, 2014). Le terme « violence » désigne

ainsi, d'un côté, des faits et des actions, ce que nous appelons couramment des «violences»; d'un autre une manière d'être de la force, du sentiment ou d'un élément naturel, qu'il s'agisse d'une passion ou de la nature. Dans le premier cas, la violence s'oppose à la paix ou à l'ordre. Dans l'autre, elle s'oppose à la mesure. (Michaud, 2014).

Le mot «violence» vient du terme latin « *vis* » qui signifie force, vigueur, puissance, violence, usage de la force physique, mais aussi quantité, abondance, ou caractère essentiel d'une chose. Le cœur de signification du mot « *vis* » est l'idée de force et, plus particulièrement, de force vitale.

Au sens le plus courant, la violence renvoie à des comportements et des actions physiques. Elle consiste à l'utilisation de la force contre une personne avec les dommages physiques que cela entraîne. Quand on parle aujourd'hui de l'augmentation des violences envers les personnes, c'est en cela que l'on se réfère. Mais la force utilisée contre une personne prend son caractère de violence uniquement par rapport à des lois ou normes. On ne parle d'ailleurs de violences policières par exemple, que lorsque l'usage de la force dépasse les normes légales de son emploi.

Par ailleurs, la violence est un processus de meurtre, même si ce processus ne va pas jusqu'à son terme et ne se solde pas par l'élimination physique de la personne ou du groupe visé. Son but premier est la destruction. La volonté de faire disparaître l'autre, la volonté de l'écartier, de l'exclure, de le réduire au silence devient plus forte que la volonté de dialoguer avec lui. La violence, ce n'est pas le conflit. Elle est ce qui l'envenime, ce qui empêche de donner une issue positive au conflit, d'en sortir grandi. La violence, est ce qui conduit à la négation de l'autre.

La violence est un phénomène universel et omniprésent et qui peut prendre de multiples formes, à des degrés divers : elle peut être d'ordre moral, physique, verbal, psychologique, économique... « Il n'existe pas seulement la violence ouverte, déclarée et belliqueuse, celle de l'injure, des coups, et de l'acte guerrier, mais aussi la violence sournoise qui peut se cacher dans l'habitude, la politesse, l'ordre et l'anonymat. La violence peut prendre une apparence civilisée qui ne rappelle pas le comportement brutal du délinquant ou du terroriste. »

On pourrait enrichir cette observation en précisant que, de manière plus ou moins patente, elle peut être directe, lorsque les protagonistes sont identifiables et les circonstances sont reconnaissables, comme par exemple dans le cas de l'agression, de l'insulte, du meurtre, de l'attaque terroriste, des guerres... La violence peut également être structurelle, lorsqu'elle

bafoue les droits de la personne humaine. Il s'agit des situations de violence économique ou sociale, de discrimination raciale, religieuse, sexuelle... Cette violence structurelle peut trouver sa racine dans une volonté politique ou religieuse, dans une idéologie de la violence. Soulignons enfin que la violence n'est pas uniquement une attitude ou un comportement orienté vers autrui: on peut être violent envers soi-même également. (Toumpsin, 2006).

Il y a donc des faits que nous nous accordons tous pour considérer comme violents (la torture, le meurtre, les coups), et d'autres sur lesquels les sensibilités et les avis diffèrent. La violence au sein de la famille, contre les femmes ou les enfants a été pendant longtemps considérée comme normale, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Dans une société du confort et du droit, où les comportements sont de plus en plus réglementés et normés, la sensibilité à la violence peut augmenter. De manière à la fois paradoxale et peu surprenante, cette sensibilité plus large à la violence pèse sur la perception des violences physiques qui peuvent être jugées comparativement moins graves. De là la différence de jugement aujourd'hui entre ceux qui dénoncent la montée des violences physiques faites aux personnes et ceux qui, au contraire, insistent sur l'étendue des violences morales ou psychologiques. Toutes choses qui nous amènent à se pencher sur la question des violences conjugales faites aux femmes, et dont les enfants en sont aussi victimes.

### ➤ **La violence conjugale**

La violence conjugale est celle qui se passe au sein du couple, ou un partenaire exerce, dans le cadre d'une relation privilégiée, une domination qui s'exprime par des agressions physiques, psychologiques, sexuelles et/ou économiques. (Dictionnaire français, version numérique 5.2). La violence conjugale est la violence exercée par un des conjoints sur l'autre, au sein d'un couple, s'inscrivant dans un rapport de domination et se distinguant des disputes conjugales entre individus égaux. Elle s'exprime par des agressions verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, des menaces, des pressions, des privations ou des contraintes pouvant causer chez la victime des dommages psychologiques, physiques, un isolement social voire aller jusqu'à la mort.

Il peut s'agir d'un phénomène circonstanciel (violence situationnelle), mais aussi parfois d'un processus systémique et évolutif (terrorisme conjugal). La violence conjugale est une forme de violence domestique ou violence familiale (violence qui touche également les autres personnes du foyer, en particulier les enfants du couple). Ayant souvent lieu dans l'espace privé,

elle n'est pas toujours repérée. De ce fait, certains chercheurs estiment que le « huis clos conjugal » est un « haut-lieu de violences ».

Il s'agit d'un des facteurs majeurs de risque pour la santé des femmes âgées de 19 à 44 ans dans le monde. Les violences conjugales peuvent prendre les formes suivantes :

- Violences physiques : coups, mutilations, strangulations, meurtres, etc.
- Violences sexuelles : viols, agressions sexuelles, proxénétisme.
- Violences psychologiques : chantage, insultes, humiliation/dévalorisation, menaces (par ex. contre les membres de la famille), pressions, jalousie excessive, etc.
- Privations et contraintes : vol, destruction de propriété, privation de liberté (enfermement, séquestration, etc.), privation d'autonomie (confiscation de revenu, de véhicule), volonté d'aliénation (aliénation économique, administrative), isolement vis-à-vis des proches (interdictions ou pressions visant à empêcher la victime de voir sa famille ou ses amis), isolement social (interdictions ou pressions visant à empêcher la victime d'exercer une activité professionnelle, associative ou de fréquenter un cercle social). Les trois premières formes seront celles qui seront développées dans l'étude.

En Belgique, les Ministres fédéraux, régionaux et communautaires ont adopté, le 8 février 2006, la définition suivante de la violence conjugale :

Les violences dans les relations intimes sont un ensemble de comportements, d'actes, d'attitudes de l'un des partenaires ou ex-partenaires qui visent à contrôler et dominer l'autre. Elles comprennent les agressions, les menaces ou les contraintes verbales, physiques, sexuelles, économiques, répétées ou amenées à se répéter, portant atteintes à l'intégrité de l'autre et même à son intégration socio-professionnelle. Ces violences affectent non seulement la victime, mais également les autres membres de la famille, parmi lesquels les enfants. Elles constituent une forme de violence intrafamiliale. Il apparaît que dans la grande majorité, les auteurs de ces violences sont des hommes et les victimes, des femmes. Les violences dans les relations intimes sont la manifestation dans la sphère privée, des relations de pouvoir inégal entre les femmes et les hommes encore à l'œuvre dans notre société. [...] La violence entre partenaires constitue sans aucun doute la forme la plus courante de violence subie au sein de la famille ou du foyer.

La typologie de Michael P. Johnson, qui fait l'objet d'un assez large consensus, suppose qu'il existerait au moins deux grandes catégories de violence conjugale : la violence situationnelle de couple et le terrorisme intime ou de coercition. La violence situationnelle serait liée à un contexte. Elle est souvent de courte durée.

Le terrorisme intime ou terrorisme de coercition se distinguerait par sa gravité, mais surtout par sa dynamique et sa finalité. Généralement l'aboutissement d'une escalade, la



violence terroriste serait utilisée comme un instrument systématique de contrôle et de domination visant l'assujettissement d'un des conjoints aux volontés de l'autre. C'est dans ces cas, plus rares mais plus graves, que les conséquences les plus sévères sont observées (tant par les chercheurs que par les systèmes de santé et de justice). (Johnson, 1990).

La définition de Baccino (2015), nous semble une des plus pertinente : « La violence conjugale est un processus au cours duquel une personne exerce à l'encontre de son partenaire dans la cadre d'une relation privée et privilégiée des comportements agressifs et destructeurs ». En outre, d'après l'Organisation des Nations Unies, la violence conjugale c'est « Tout acte de violence contre le sexe féminin et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté » (ONU 1993).

« La violence domestique est la forme la plus courante de violation des droits de l'Homme, elle peut se produire dans toutes les catégories sociales surtout en présence des facteurs de risque accroissant son apparition comme le jeune âge de la femme, la pauvreté, le chômage, l'abus d'alcool et l'usage de drogue » (Unicef 2006).

#### ➤ **La socialisation en milieu scolaire**

La socialisation sur le plan psychologique est un processus d'apprentissage qui permet à un individu d'acquérir les modèles culturels de la culture dans laquelle il vit et agit, et la vie en société. (Dictionnaire français, version numérique 5.2). Larousse quant à lui désigne par socialisation un processus par lequel l'enfant intériorise les divers éléments de la culture environnante (valeurs, normes, codes symboliques et règles de conduite) et s'intègre dans la vie sociale. (Larousse 2011). Sur le plan sociologique, la socialisation désigne les mécanismes de transmission de la culture ainsi que la manière dont les individus reçoivent cette transmission et intériorisent les valeurs, les normes et les rôles qui régissent le fonctionnement de la vie sociale.

Par ailleurs, la socialisation « manifeste » peut être assimilée à un processus volontaire et explicite visant à structurer la personnalité d'autrui. La socialisation « latente » correspond davantage à un processus où l'enfant intériorise les normes et les valeurs de la société dans laquelle il vit sans qu'il y ait d'apprentissage spécifique ni réelle conscience de participer à ce processus. Pour George H. Mead, c'est par la confrontation aux « autrui significatifs » puis aux « autrui généralisés » que ce processus de socialisation latente va s'effectuer.

La socialisation doit être considérée comme un processus continu qui concerne les individus tout au long de leur vie. On distingue classiquement une socialisation primaire et une socialisation secondaire.

La socialisation primaire correspond à la période de l'enfance. Ce processus s'effectue d'abord dans la famille qui en constitue l'instance principale ; son action est essentielle pour la structuration de l'identité sociale. L'école représente une autre instance majeure de la socialisation primaire : pour Émile Durkheim, cette socialisation méthodique de la jeune génération par la génération adulte permet d'inculquer les normes et les valeurs qui constituent le fond commun de la société. L'enfant se socialise également de manière plus informelle à travers le groupe des pairs.

La socialisation secondaire se fonde sur les acquis de la socialisation primaire, les prolonge et éventuellement les transforme. Elle permet aux adultes de s'intégrer à des groupes spécifiques (travail, association, parti politique...) ; chaque individu est ainsi socialisé aux différents rôles sociaux et aux statuts qui seront les siens au cours de sa vie. Si elle est particulièrement intense pendant l'enfance, la socialisation n'est donc jamais achevée, ses résultats sont provisoires et toujours susceptibles d'être remis en question. (Castra, 2013).

### ➤ **Enfant**

Par enfant, il faut entendre une personne de sexe masculin ou féminin n'ayant pas encore atteint l'adolescence. (Dictionnaire français, version numérique 5.2). D'après le Larousse illustré, l'enfant est un garçon ou une fille dans l'âge de l'enfance. (Larousse 2011). De cette définition, l'on peut même se poser encore la question de savoir ce qu'est l'enfance. L'enfance est donc cette période de la vie qui va de la naissance à l'adolescence, mieux à la puberté.

L'enfant peut aussi être considéré comme quelqu'un qui a gardé dans l'âge adulte, des comportements ou des sentiments propres à l'enfance. Cela veut donc dire que l'enfant n'est pas seulement un être humain en bas âge, mais aussi, toute personne adulte qui offre un comportement physique, l'innocence, la fraîcheur d'un enfant, bref un adulte peu évolué.

### ➤ **La socialisation de l'enfant**

Les enfants ont une puissance d'agir qu'ils exercent dans leurs milieux de vie. Pour autant, à l'école, l'action des enfants est contrainte par ce que les adultes mettent à leur disposition pour vivre mais surtout pour apprendre. C'est encore un statut d'enfant à éduquer qui est dominant dans la représentation que se font les adultes. On leur reconnaît cette capacité

à construire des relations sociales, à mener des apprentissages et à s'adapter à leur environnement scolaire. Pourtant, lorsque les modifications des espaces scolaires sont pensés pour un réaménagement urbain ou une mise aux normes de sécurité, les adultes sont les principaux décisionnaires et réfléchissent à la « bonne » manière d'organiser les espaces selon des préoccupations éducatives et sécuritaires et des objectifs pédagogiques. La demande sociale se concentre aujourd'hui sur le bien-être des enfants, relevant davantage d'un désir de réunir les bonnes conditions pour apprendre. L'architecture scolaire est alors pensée en termes de rentabilité éducative pour la réussite des élèves mais moins comme environnement ludique favorable à leur épanouissement personnel.

Les enfants, acteurs et actifs, n'utilisent pas toujours l'espace scolaire de la manière formellement prévue et attendue par les adultes. En effet, ils ne développent pas les mêmes comportements et les mêmes relations sociales en fonction des lieux. Ils exercent leur puissance d'agir dans l'espace de l'école, identifient et construisent leur territoire et se socialisent dans celui-ci avec un groupe social spécifique, souvent un groupe de pairs, dont chaque membre accepte les règles et les valeurs pour y être intégré et reconnu.

En sciences de l'éducation, ce sont avant tout les effets de l'établissement, de la classe, du contexte et plus largement de l'environnement qui sont étudiés parce qu'ils influencent la réussite des élèves et leur orientation scolaire. Mais la cour de récréation demeure l'antichambre de l'éducation des enfants alors que ces derniers y font des apprentissages sociaux fondamentaux. Les effets de la qualité des espaces de jeu sur les réussites scolaires ou l'impact sur les relations sociales entre pairs et avec les adultes ont été très peu étudiés bien que les aménagements dans les cours de récréation soient désormais réfléchis pour favoriser les comportements sociaux adaptés et lutter en partie contre la violence et le harcèlement scolaire. (Bressoux, 1995).

### **II.1.2 Travaux empiriques sur la thématique**

Notre étude examine l'influence de la violence sur le développement socio-affectif des enfants qui y sont exposés. La violence ou encore les violences conjugales sont considérées aujourd'hui comme des facteurs de déstabilisation pour les enfants qui vivent et grandissent dans cette atmosphère.

Cependant, Jean-Paul MUGNIER, thérapeute familial, directeur de l'Institut des Etudes Systémiques, intervenait dans un colloque dans lequel il développa l'idée selon laquelle, Il y a parmi nous des enfants victimes de violences conjugales qui ne sont pas devenus violents. La

répétition de la violence n'est pas inéluctable, il y a des facteurs de risque qui doivent se cumuler pour que la violence se répète d'une génération à l'autre. Selon lui, l'âge de 3 ans est déterminant chez les enfants dans la mesure où c'est à partir de cet âge que l'enfant peut éprouver de l'empathie, mais aussi élaborer des stratégies pour tenter de contrôler l'apparition de la violence, les tensions relationnelles et internes ou bien de faire face.

L'auteur pense que les enfants victimes de violences conjugales peuvent évoluer de deux façons possibles : leur attachement étant désorganisé, ils vont tenter de contrôler la réalité sur un mode de contrôleur agressif ; ils s'identifient à l'agresseur. D'autres schémas existent aussi chez ces enfants qui vont être contrôleurs, donneurs de soins compulsifs : s'identifier à la victime. Même si cet enfant s'identifie à l'agresseur, cela ne veut pas dire qu'il sera violent à son tour. Et s'il s'identifie à la victime, cela ne signifie pas qu'il sera une victime à vie.

Les violences conjugales attaquent le lien mère-enfant quand bien même elle voudrait être protectrice, mais à ce stade, la mère va voir son enfant comme un futur agresseur, un homme violent. Ces situations créent une urgence à donner une vision différente de son enfant à la mère. Je demande toujours à la mère seule ce qu'il se passe après que son mari l'a frappée. Après une phase de « lune de miel », plus ou moins longue, une fois que l'homme a frappé, les tensions se relâchent. Ensuite, je propose le commentaire suivant : « Je ne connais pas d'enfant sur terre, de 4 ou 5 ans, qui veuille tuer sa mère ; je ne connais que des enfants qui ont peur qu'on tue leur mère ». Les enfants apprennent et grandissent en imitant. Quand l'enfant donne un coup de pied, il ne veut pas vous faire de mal. Mon sentiment, c'est que l'enfant imite le père en se disant : « Si c'est moi qui donne un coup de pied à maman, papa ne sera plus en colère et ne lui fera pas de mal ». Leur dire permet aux mères d'avoir une vision plus adéquate de leur enfant. Je propose aussi de parler à l'enfant seul. Dans le processus d'identification à l'agresseur, si le père valorise les comportements violents, alors l'enfant peut amplifier ces comportements pour s'assurer de ne pas subir à son tour la violence de son père. Chez les enfants de 4 à 6 ans, il n'est pas trop compliqué de permettre à la mère d'adopter ce raisonnement, car elles ont envie de retrouver leur fonction protectrice. Travailler sur le lien mère-enfant permet à la mère de retrouver la confiance en elle pour redevenir de nouveau sécurisante pour son enfant. (Mugnier, 2018).

Le deuxième schéma possible que Mugnier propose, c'est l'identification à la victime. L'enfant ne se voit pas comme ayant une relation de proximité avec l'homme violent. L'enfant souffre d'avoir un père violent, qui sème la terreur. Il voit la souffrance de sa mère surtout si celle-ci tient des propos comme : « Si tu n'étais pas là, je ne sais pas ce que je deviendrais ».

L'enfant devient un refuge affectif pour le parent victime, il le devient encore plus quand la mère, pour se protéger d'une menace de viol, va dormir avec son enfant. La mère va mobiliser l'enfant et il va se sentir investi de cette fonction protectrice. Ces enfants deviennent donneurs et donneuses de soins compulsifs, mettront tout en œuvre pour alléger le fardeau de leur mère, au point de sacrifier leurs propres besoins évolutifs, affectifs. A l'école, elles et ils ne travaillent pas forcément bien. Ces enfants n'ont pas de problème d'absentéisme, d'agressivité, etc., mais ils ont du mal à se concentrer. La honte, la culpabilité et la solitude sont trois dimensions toujours présentes, quel que soit le traumatisme (violences conjugales, agression sexuelle). La solitude existe même dans une fratrie où les quatre enfants vivent les violences conjugales, ils peuvent parfois avoir une fonction protectrice sur la ou le plus jeune et quand c'est fini, on n'en parle pas.

Chez les enfants qui s'identifient à l'agresseur, ce penchant se révélera en particulier à l'âge adulte et en situation de stress. Le stress va déclencher une émotion. La réponse émotionnelle, quand ils et elles se sentent attaqué(es) dans la relation, est l'agression. (Mugnier, 2018).

Un enfant de huit ans sent les tensions. Le repas est le moment dangereux dans les situations de violences conjugales. L'enfant se dit qu'il doit faire vite pour que papa ne se mette pas en colère, il débarrasse la table et met tout dans le lave-vaisselle, mais ne fait pas le tri ; sa mère voit que les couverts ne sont pas séparés et disqualifie les efforts de son enfant qui voulait essayer de la soulager. Il présente un risque fort de devenir usager. Si sa mère le remercie en lui expliquant que la prochaine fois il pourrait penser à trier les couverts, cet enfant ne se dit pas qu'il est nul.

Dans un troisième scénario, la mère explique à son enfant qu'il en a assez fait et qu'il peut aller jouer. Cet enfant a ainsi la possibilité de penser à autre chose et de développer d'autres compétences. (Mugnier, 2018). D'après Mugnier, l'enfant issu d'un environnement violent ne deviendra pas forcément violent. Mais ce sont des facteurs de risque qui doivent se cumuler pour que la violence se répète d'une génération à l'autre.

Pour ce qui est de l'exposition des enfants à la violence, au Cameroun le terme «d'enfant exposé » aux violences conjugales s'impose progressivement pour définir les enfants qui subissent la violence au sein du couple des parents. Etre exposé ne relève pas seulement du fait d'être témoin, c'est-à-dire d'entendre ou de voir certaines scènes de violence, cette notion

renvoie au fait que l'enfant peut être potentiellement affecté par cette situation de violence et se sentir menacé quand elle arrive en sa présence.

Pour Paul (2014), le vocable d'enfant victime ou co-victime de la violence est utilisé alors qu'il fait davantage référence à un statut juridique, à une reconnaissance d'un préjudice subi. Elle continue en disant que la France ne reconnaît pas encore, dans ses textes officiels, le fait d'être en danger lorsqu'un enfant est exposé à la violence conjugale. La loi française du 9 juillet 2010 a cependant permis que, lors de violences exercées par le conjoint ou ex-conjoint, qui mettent en danger la victime et ses enfants, le Juge aux Affaires Familiales soit saisi et puisse délivrer une ordonnance de protection d'urgence. Néanmoins, ces mesures d'éloignement sont délivrées pour un maximum de 6 mois (suite au 4ème plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes 2014-2016), et dès lors la protection des enfants est interdépendante de celle de la mère. Les enfants exposés ne bénéficient donc pas d'une protection spécifique, puisque leur situation ne relève pas directement de la protection de l'enfance qui n'est pas, de ce fait, dans l'obligation de les prendre en charge puisque leur statut d'exposé ne présuppose pas un danger potentiel « direct ». Alors que les associations de femmes victimes accueillent les enfants, elles ne peuvent impulser, seules, une prise en charge de l'enfant exposé en plus de celle de la mère. Ce manque de clarté et de prise de position explicite met à mal les institutions qui travaillent auprès des femmes victimes et les structures de protection de l'enfance. Si quelques améliorations ont vu le jour, elles restent nettement en-deçà de ce qui pourrait être attendu quant à la problématique des enfants exposés aux violences.

Pourtant, il est clairement démontré, dans la littérature scientifique, que les enfants exposés à la violence conjugale constituent des enfants en danger. Par ailleurs, même si le cycle de la violence conjugale peut être rompu par la séparation des conjoints, du moins pour un temps, la relation co-parentale perdure malgré tout. En effet, les droits de garde se maintiennent pour les deux parents en dépit de la violence conjugale, à de rares exceptions près, et les droits de visite et d'hébergement ne sont que trop peu souvent accompagnés. (Zaouche Gaudron et Paul, 2014).

Dès lors, au Cameroun les données du nombre d'enfants concernés par l'exposition à la violence conjugale, ne sont que peu connues, aucune étude ne permet vraiment de déterminer avec précision combien de femmes pourraient être touchées par ce phénomène et encore moins les enfants. Pour se construire au sein de sa famille, l'enfant a besoin d'un espace aimant, sécurisant, avec des repères et de la stabilité. Dans un contexte de violences conjugales, l'environnement familial peut devenir dangereux, parfois physiquement mais toujours

psychiquement. Etre présent lors des scènes de violence, entendre les mots, les cris et les bruits associés depuis la pièce d'à côté, constater des blessures sur le corps ou le visage de sa mère, voir les policiers ou les pompiers intervenir au domicile... ces situations ont des conséquences néfastes sur le développement affectif, social, cognitif des enfants qui y sont exposés.

L'accompagnement et le devenir des enfants s'inscrivent au cœur de la réflexion des auteurs et constituent le fil rouge de cet ouvrage. Volontairement synthétique afin de souligner les éléments les plus marquants et les plus saillants, ce bilan des connaissances est conçu comme un outil de sensibilisation et de prévention à destination des professionnels de l'éducation et du soin. (Zaouche Gaudron, Flores, Jaspard, Paul et Savard, 2016).

En dehors de l'exposition des enfants à la violence, certains auteurs pensent qu'il y'a concomitance entre la violence conjugale et les mauvais traitements envers les enfants. C'est peut-être dans cette lancée que Lavergne, C., Turcotte, D., Damant, D., Chamberland, C. et Jacob, M. (2006, p.4) estiment que :

de plus en plus de recherches permettent de constater l'existence de liens entre la violence conjugale et les mauvais traitements envers les enfants. Edleson (2001) a recensé 35 recherches menées au cours des 20 dernières années qui quantifient le phénomène. Dans ces études, l'ampleur de la concomitance est généralement évaluée à partir de l'une ou l'autre des deux sources d'information suivantes : 1) les enfants victimes d'abus ou de négligence généralement identifiés à partir des signalements aux services de protection ; et 2) les femmes victimes de violence conjugale le plus souvent recrutées dans des maisons d'hébergement. Les études reposent sur l'utilisation de différentes définitions de la violence. Certaines considèrent uniquement les manifestations physiques alors que d'autres sont plus inclusives et comprennent aussi la violence de nature psychologique et sexuelle de même que la négligence envers l'enfant. Certaines définitions couvrent également les situations où l'enfant est exposé à la violence conjugale sans qu'il ne soit une cible directe de la violence des parents. Les taux de concomitance sont donc susceptibles de varier selon la définition et la source des données utilisées. Toutes méthodologies confondues, le taux de concomitance oscille entre 30 % et 60 % ((Appel et Holden, 1998). Lavergne, C., Turcotte, D., Damant, D., Chamberland, C. et Jacob, M. 2006).

Dans la même veine, d'après le ministère de la fédération Wallonie-Bruxelles (2013), Lorsque des violences ont lieu entre partenaires séparés, les violences sont, dans plus de 56% des cas, vues ou entendues par les enfants. Les enfants exposés aux violences conjugales représentent donc un nombre important de victimes et nécessitent une intervention adaptée.

Au regard de ce qui précède, il est nécessaire de rappeler que les violences conjugales engendrent un climat de vie quotidienne marqué par l'insécurité, l'instabilité, les tensions et la peur. Elles menacent directement et indirectement le bien-être, la santé et la sécurité de l'enfant à court, moyen et long terme. Mis en danger par la relation de violence conjugale à laquelle ils

sont exposés, les enfants voient leurs conditions d'éducation et de développement physique, psychologique, affectif, cognitif et/ou social compromises.

Dès lors, certains effets des violences conjugales peuvent clairement montrer ou justifier la concomitance d'avec la maltraitance. Ainsi, nous avons les symptômes généraux en présence desquels un professionnel peut formuler l'hypothèse que l'enfant est exposé à des violences conjugales et à la maltraitance :

- Une souffrance anxio-dépressive, qui peut s'exprimer de différentes manières (agressivité, intolérance à la frustration, repli sur soi, passivité ou timidité excessive, crainte de l'adulte, appréhension du retour à la maison, etc.) ;
- Des troubles de l'attachement, un manque de sécurité relationnelle, avec des enfants particulièrement sensibles dans les moments de séparation (par exemple lorsqu'il faut quitter la mère pour entrer à la crèche ou à l'école), qui émettent le besoin urgent de rentrer à la maison, etc. ;
- Des difficultés à identifier les émotions et à les gérer ;
- Des difficultés post-traumatiques, avec des pensées intrusives concernant les violences : cauchemars, jeux répétitifs dans lesquels les enfants mettent en scène la violence, comportements agressifs ; ce symptôme est présent chez plus de la moitié des enfants exposés à la violence conjugale ;
- Des difficultés de concentration, de l'irritabilité ;
- De fréquentes indispositions, des plaintes de maux de tête, de ventre ou autres malaises ;
- Des troubles du sommeil, de la léthargie, une fatigue excessive. (Ministère de la Fédération WallonieBruxelles, 2013).

Aussi, le devenir des enfants exposés à la violence conjugale est une question préoccupante dans la mesure où ces enfants peuvent passer d'enfants en danger à enfants dangereux. En effet, ce dernier peut présenter un comportement d'une violence extrême et on constate que la scène violente a été complètement intériorisée et que l'image du parent violent est constamment présente. Une fois devenus adultes, les enfants exposés sont plus à risque de vivre des relations intimes violentes. Sur le plan psychologique trois réactions sont possibles :

1. le rejet de ce modèle : ils vont tout faire pour ne pas suivre cette voie.



2. l'identification à l'agresseur : l'adulte s'est identifiée complètement aux modèles parentaux, il n'y a pas eu de prise de conscience des dysfonctionnements de l'éducation qu'il a reçue.

3. le troisième modèle a pris conscience des dysfonctionnements, il refuse de reproduire le même modèle, mais il pourra manquer d'autorité sur ses propres enfants (Moutassem-Mimouni, B., Benghabrit-Remaoun, N., Delladj Sebaa, F-Z., Gherbi Abdalilah, R. et Bazizi-Oran, Y., 2006).

Donc, nous constatons que les enfants exposés à la violence conjugale peuvent devenir à leur tour, violents, par le processus d'introjection et de reproduction de la violence parentale. Par ailleurs, il est fait le constat selon lequel la violence conjugale constitue un traumatisme de l'attachement et de la régulation émotionnelle chez l'enfant.

Les études sur la réponse au stress des enfants avec attachement désorganisé trouvent des réponses beaucoup plus élevées et durables de la sécrétion de cortisol que chez les enfants sécures. Ces traumatismes si subtils pendant la petite enfance engendrent des conséquences physiologiques similaires aux événements menaçants majeurs pour les enfants et les adultes. Le cercle vicieux du traumatisme et de la désorganisation peut donc se comprendre sous forme d'un cycle de dérégulation. Les bébés exposés à la violence conjugale avant 12 mois ont plus de risque de montrer de la détresse lors de conflits verbaux entre adultes que ceux qui n'ont pas été exposés. La stimulation répétée de l'hypothalamus dans le système limbique entraîne des perturbations des réponses de crainte ou d'agressivité face au danger. Les réponses basiques, fuite ou attaque, sont déclenchées par des stimuli même minimes : les enfants sont des enfants soit trop inhibés, soit trop agressifs (Guédeney, N., Guédeney, A. et Rabouam, C., 2013).

D'ores et déjà, non seulement les enfants exposés aux violences conjugales sont traumatisés, mais bien plus encore, ces violences constituent un tsunami pour l'attachement de ces enfants. Pour l'enfant jeune de moins de 3 ans, développer un attachement si possible sécure est la tâche principale du développement. Toute atteinte du processus sera donc particulièrement importante pour le futur de l'enfant car un échec à négocier une étape cruciale du développement peut conduire à une cascade de perturbations tout au long de la vie. Pourtant, il n'existe encore qu'un petit nombre d'études sur l'attachement des jeunes enfants exposés à des violences conjugales (Guédeney, N., Guédeney, A. et Rabouam, C., 2013). Tous les auteurs soulignent que l'impact des violences conjugales auxquelles assiste un enfant est à considérer sous l'angle du traumatisme et donc de la peur. Cette perspective est d'autant plus pertinente

que l'enfant jeune n'a pas la capacité cognitive de médiatiser les sentiments de peur liés à l'exposition à cette violence.

Maintenant, pour ce qui est de la socialisation, l'école fait l'objet d'une attention particulière en ce qui concerne son architecture qui se veut innovante. En sociologie de l'enfance, ce sont davantage les processus de socialisation qui nous intéressent. Nous faisons l'hypothèse selon laquelle les violences conjugales auxquelles les enfants sont exposés remettent en question leur organisation sociale d'avec leurs pairs. Pour le démontrer, nous avons enquêté dans une école primaire auprès d'enfants de 9 à 12 ans.

L'enfance est le moment privilégié de la socialisation. Tous les sociologues et psychologues sont d'accord sur ce point. La socialisation permet aux individus de tenir une place dans la société et d'assurer la continuité du lien social au travers des générations, car les générations s'entrecroisent ; la société est un ensemble d'éléments homogènes et liés. C'est l'interaction entre les générations qui maintient la société.

Durkheim. La société est caractérisée par l'action éducatrice des générations anciennes sur les jeunes générations. Il faut donc que la société mette en place des institutions spécialisées dans l'éducation = l'école. La socialisation ne se contente pas de transmettre des normes et des valeurs, elle est le moment où l'individu se structure comme étant social. L'école doit construire l'attachement à la Nation en plus d'inculquer des normes et des valeurs ainsi que l'esprit de discipline, c'est-à-dire qu'il faut intérioriser les normes et les dispositions à intérioriser les normes. La socialisation ne peut pas se faire en dehors de la relation entre l'autorité morale d'un adulte et l'enfant. Cependant, cette autorité morale de l'adulte se trouve diluée dans la mesure où l'enfant vivant dans un foyer enclin aux violences conjugales se trouve traumatisé par le parent agresseur qui est généralement le père. Ainsi, ce dernier va donc se représenter son père chaque fois qu'il aura en face de lui un adulte qui lui opposera autorité, bien que celle-ci soit justifiée et aille dans le sens de sa formation.

Bourdieu. La socialisation assure la reproduction de la société et elle est au cœur de la reproduction sociale. La socialisation dans l'enfance pèse alors de tout son poids sur le destin des individus. Théorie de la domination sociale : la société est un système de position avec des dominants et des dominés. La socialisation correspond à la transmission de capitaux : économiques, culturelles et sociales et symboliques ; ce sont des ressources déterminantes dans la destinée des individus. La famille et le milieu social d'origine vont donner leur capital économique, culturelle, social et symbolique ce qui va déterminer la réussite et le statut social.

Mais, un enfant qui vit dans un contexte des violences conjugales avec tout ce que cela comporte comme traumatisme, dépression... peut-il avoir reçu le capital économique, culturelle, social et symbolique dont parle Bourdieu pour réussir et déterminer son statut dans la société ?

La socialisation est un processus inachevé dans la mesure où l'on distingue une socialisation primaire et une socialisation secondaire. Ainsi, chaque niveau de socialisation a ses caractéristiques propres.

Socialisation primaire : au sein d'un groupe de pairs, relation affective. Les individus y intériorisent les codes, les schémas de base comme le langage, les dispositions qui leurs permettent de se repérer dans le monde social. Famille, bandes, écoles = groupe de pairs.

Socialisation secondaire : souligne le fait que la socialisation ne s'arrête pas à l'enfance. La socialisation secondaire est le processus qui permet aux individus de s'intégrer à ces sous mondes sociaux spécialisés ; = une étape qui permet d'endosser de nouveaux rôles.

L'importance de la socialisation familiale. De Singly (2005) rejette l'idée d'une individualisation négative. Pour lui, la quête de soi implique toujours la reconnaissance d'un autre. Cette reconnaissance, cette confiance, se construit pour beaucoup grâce à l'amour conjugal et aux parents. Il met en avant l'importance de la cohabitation car on y apprend le vivre ensemble et des compétences sociales (par exemple comment écouter de la musique sans gêner les autres). Il parle de socialisation par flottement qui correspond à un processus d'apprentissage dans la vie commune de la sensibilisation aux autres.

La famille reste un point d'encrage, un lieu de mémoire. Les solidarités familiales restent fortes. Au sein de la famille les individus se construisent des racines où se forment des identités. La cohabitation avec les grands parents est une aide et un maillon de la chaîne des générations. La famille est un lieu de mémoire où se transmet des souvenirs qui ancrent les identités dans un passé commun. Notre société n'a pas renoncé à faire de la famille un dispositif de socialisation de ses membres. Cependant, dans un contexte de violences conjugales, est-ce toujours le cas ?

## II.2 Insertion théorique

Une théorie est un ensemble d'énoncés comportant des définitions et des relations supposées être vraies puisqu'étant vérifiées au préalable et relative à un domaine singulier. Pour

expliquer notre sujet de recherche, nous avons convoqué les théories des auteurs notamment Jaffe, Wolfe et Wilson.

« Le modèle du dysfonctionnement familial de Jaffe, Wolfe et Wilson (1990) s'appuie, en partie, sur le modèle de l'apprentissage social mais également sur la théorie systémique familiale (Emery, 1989). D'après Emery (1989), les enfants deviennent angoissés et stressés quand ils se rendent compte des brutalités que subit leur mère. Ces enfants développent, en conséquence, certains comportements afin de diminuer leur stress et protéger leur mère. Ces comportements visent également, en partie, à diminuer les conflits parentaux. L'hypothèse de la dysfonction familiale émise par Jaffe, Wolfe et Wilson (1990) suppose que l'existence de violence dans la famille crée un contexte dysfonctionnel dans lequel les relations parents-enfants en subissent les effets délétères. L'accent est particulièrement mis sur la qualité de la relation mère-enfant. En effet, l'enfant éprouve de la peur et de l'angoisse dues à la violence conjugale et intériorise les conduites agressives comme mode relationnel ; quant à la mère, elle doit elle-même faire face à ses propres difficultés ce qui la rend moins disponible dans son rôle maternel de soin et de protection. De ce fait, la relation mère-enfant subit l'influence réciproque des crises, des difficultés, troubles et angoisses de chacun et induit un stress supplémentaire sur la mère et l'enfant. Le contexte de violence agit sur l'adaptation de l'enfant et a également un effet indirect, en réciprocité, sur la qualité de la relation mère-enfant. Les conflits conjugaux peuvent engendrer des difficultés à maintenir les rôles et les frontières entre les sous-systèmes qui peut entraîner la parentification de l'enfant, des conflits de loyauté et une image dégradée des parents pour l'enfant. Les études portant sur la coparentalité, les styles de parentalité ou le stress des parents découlent directement de l'hypothèse de la dysfonction familiale (Ovaere, Sardo-Infirri, Touahria-Gaillard & Levy, 2007). » (Paul, 2015).

Cependant, il faut noter que le plus souvent, les violences dans les couples sont pour la plupart du temps le fait des hommes. D'où De Puy convoque le concept de pouvoir masculin. En effet :

Il a été envisagé, dans le modèle théorique de départ inspiré par les travaux de Yllö (1993) et le modèle intégré de Heise (1998), que le pouvoir masculin est un élément essentiel mais non suffisant pour expliquer les violences faites aux femmes dans le couple, et qu'il s'inscrit dans un modèle explicatif tenant compte d'une diversité de situations à risque. Les résultats de l'analyse multivariée plaident en faveur d'un tel modèle, tout en suggérant quelques adaptations [...]

Quatrièmement, les résultats font ressortir la pertinence d'établir deux modèles de situations à risque, d'une part pour les violences physiques ou sexuelles, d'autre part

pour les violences psychologiques, tout en considérant les points d'intersection entre ces deux phénomènes. (De Puy, 2000, pp.174-176).

Bien que l'homme ne soit pas toujours l'auteur des violences au sein du couple, il n'en demeure pas moins que ce dernier est très souvent vu comme l'agresseur aux yeux des enfants qui sont très souvent spectateurs et victimes même de manière indirecte des violences faites sur leurs mères. Toute chose qui participe à les traumatiser de manière significative.

En outre, La socialisation désigne le double mouvement par lequel une société se dote d'acteurs capables d'assurer son intégration, et d'individus, de sujets, susceptibles de produire une action autonome. Ainsi, la socialisation est définie par une tension placée au centre de divers débats sociologiques.

Par ailleurs, nous convoquons le modèle de l'apprentissage social selon Bandura (1977) qui pose que l'enfant peut apprendre de nouveaux comportements en observant d'autres personnes. En effet ce modèle est souvent utilisé pour expliquer l'apparition de conduites agressives chez l'enfant exposé à la violence conjugale et rendre compte de la transmission intergénérationnelle de cette violence, sous l'influence de modèles puissants aux yeux de l'enfant comme le sont les parents, celui-ci serait conduit à imiter les conduites parentales violentes, à reconnaître la valeur instrumentale de la violence et en justifier le recours. Ainsi, cette théorie va nous permettre d'expliquer comment les enfants rencontrent des difficultés à se développer, et par ricochet à se socialiser en milieu scolaire à cause des modèles de violence que ces derniers auraient copié chez leurs parents.

Au regard de la théorie de l'apprentissage social de Bandura, l'enfant qui est exposé à la violence conjugale ne peut que reproduire ce qu'il apprend de ses parents. Outre, ses parents en l'occurrence son père est son premier modèle. Alors ce dernier va donc, par l'apprentissage reproduire le même modèle d'éducation qu'il aurait reçu à la maison notamment la violence. Ainsi, ce dernier aura des difficultés à s'intégrer auprès de ses pairs. Car, ne sachant pas dialoguer, mieux, n'ayant pour seule mode de communication la violence, il va extérioriser les frustrations qu'il accumule au fond de lui. Toute chose qui va justifier en quelque sorte les difficultés d'intégration que rencontrent la plus part des enfants exposés aux violences conjugales. Ainsi l'apprentissage social peut donc être appréhendé comme un façonnement de nouvelles conduites par divers processus faisant appel à l'environnement social dans lequel vit l'individu. Toute chose qui nous permet d'affirmer ou de déduire que tout enfant, ou du moins la plus part des enfants vivant dans un environnement de violences, de conflits rencontrent des difficultés à pouvoir s'intégrer dans la société dans laquelle il est appelé à évoluer.

## II.3 Hypothèses de recherche

Une hypothèse est une supposition qui est faite en réponse à une question spécifique de recherche et qui aide à répondre à la question centrale ou principale. En effet, l'hypothèse est la réponse provisoire à une question posée.

### II.3.1 Hypothèse de recherche principale

L'hypothèse de recherche principale est celle qui découle directement de la question principale de recherche dans une étude scientifique. C'est la réponse provisoire à la question posée.

L'hypothèse principale de recherche est la suivante : Les violences conjugales auraient une influence néfaste sur la socialisation des enfants en milieu scolaire.

Dès lors, pour rendre opérationnelle notre hypothèse principale, nous l'avons éclaté en trois hypothèses secondaires de recherche que nous pouvons observer et mesurer.

### II.3.2 Hypothèses de recherche secondaires

Les hypothèses secondaires de recherche sont une excroissance de l'hypothèse principale de recherche qui elle-même est une émanation de la question principale de recherche. Celles-ci apparaissent plus concrètes et précises et sont de ce fait des réponses provisoires aux questions secondaires de recherche. Formuler des hypothèses de recherche implique d'ores et déjà des éléments mesurables et manipulables à travers l'observation du problème que l'on veut saisir.

Les hypothèses secondaires (HS) de l'étude sont formulées comme suit :

- **HS1** : Les violences physiques que subissent les enfants peuvent entacher leur épanouissement.
- **HS2** : Les violences sexuelles sur les enfants ont des conséquences liées à leur traumatisme, rendant ainsi difficile leur intégration en milieu scolaire.
- **HS3** : Les violences psychologiques contribuent à l'échec scolaire des enfants.

## II. 4 Tableau synoptique

Objectifs	Questions	Hypothèses	Variable indépendante	Indicateurs	Variable dépendante	Indicateurs
<b>O.G</b> : Attirer l'attention sur la souffrance et la détresse des enfants exposés aux violences conjugales, conduisant à une socialisation en milieu scolaire difficile.	<b>Q.P</b> : Quelles est l'influence des violences conjugales sur la socialisation des enfants en milieu scolaire ?	<b>H.G</b> : Les violences conjugales auraient une influence néfaste sur la socialisation des enfants en milieu scolaire.	Violences conjugales		La socialisation des enfants	-Réussite scolaire -Travail en groupe -Relation pacifique avec les pairs et le corps enseignant -Développement de l'esprit d'initiative -Empathie -Estime de soi -Engagement
<b>O.S1</b> : Montrer que les violences physiques que subissent les enfants peuvent entacher leur épanouissement.	<b>Q.S1</b> : Comment les violences physiques nuisent-elles à l'épanouissement des enfants ?	<b>H.S1</b> : Les violences physiques que subissent les enfants peuvent entacher leur épanouissement.	Les violences physiques sur les enfants	Coups, mutilations, strangulations, meurtres, blessures		
<b>O.S2</b> : Montrer que les violences sexuelles sur les enfants ont des conséquences liées à leur traumatisme, rendant ainsi difficile leur intégration en milieu scolaire.	<b>Q.S2</b> : Quelles sont les conséquences des violences sexuelles sur les enfants victimes ?	<b>H.S2</b> : Les violences sexuelles sur les enfants ont des conséquences liées à leur traumatisme, rendant ainsi difficile leur intégration en milieu scolaire.	Les violences sexuelles sur les enfants	Viols, agressions sexuelles, proxénétisme		
<b>O.S3</b> : Montrer que les violences psychologiques contribuent à l'échec scolaire des enfants.	<b>Q.S3</b> : Les violences psychologiques contribuent-t-elles à l'échec scolaires des enfants ?	<b>H.S3</b> : Les violences psychologiques contribuent à l'échec scolaire des enfants.	Les violences psychologiques subies par les enfants	Insultes, chantage, humiliation/dévalorisation, menaces, pressions, jalousie excessive		

## CHAPITRE III : CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

La méthodologie est l'ensemble des procédés, des techniques que le chercheur utilise pour mener à bien son enquête, collecter les données nécessaires à la recherche. Le choix méthodologique sera fait en mesure des objectifs de recherche. Nous présenterons ainsi dans cette partie le site de recherche, les caractéristiques de la population de l'étude et du type de l'échantillonnage, de l'instrument de collecte des données et de la technique de traitement et d'analyse des données.

### III. 1 Type de recherche

Dans le cadre de ce travail de recherche, la démarche qualitative est le point d'encrage principal. En effet la recherche qualitative est un type de recherche qui vise la généralisation théorique. C'est la recherche qui produit et analyse des données descriptives, telles que les paroles écrites ou dites et le comportement observatoire des personnes. (Taylor & Bogdan, 1984). Elle renvoie à une méthode de recherche intéressée par l'observation d'un phénomène social en milieu naturel. Elle traite des données difficilement quantifiables. Elle ne rejette pas les chiffres ni les statistiques mais ne leur accorde tout simplement pas la première place. Dans la recherche qualitative, on cherche à comprendre les acteurs dans une situation ou un contexte (ou dans des situations et des contextes différents), c'est-à-dire que l'objectif n'est pas de mettre en évidence des lois universelles. (Dumez, 2011)

Pour comprendre les visées scientifiques de la recherche qualitative, il faut remonter au débat qui s'est déroulé entre la sociologie de la causalité et la sociologie compréhensive. Ce débat est né de l'opposition entre la compréhension et l'explication théorisée pour la première fois par Wilhelm Dilthey au XIX<sup>ème</sup> siècle (Dumez, 2011). Mais c'est au début du XX<sup>ème</sup> siècle que la recherche qualitative va prendre ses lettres de noblesse notamment à l'Ecole de Chicago avec les travaux inspirés de l'interactionnisme symbolique de Mead et de Blumer qui stipulent que le comportement humain ne se comprend qu'en relation avec les significations que les personnes attribuent aux choses et à leurs actions. La recherche qualitative s'inspire des éléments de la sociologie compréhensive avec Weber et Popper et sa visée scientifique est la compréhension des faits qui se déroulent dans la vie des acteurs et le sens que ceux-ci leur



attribuent. De ce fait, la recherche qualitative se caractérise par deux choses : elle vise à comprendre comment les actent pensent, agissent et parlent tout en rapport avec un contexte et une situation (Dumez, 2011).

Ce type de recherche a été choisi parce que nous voulons répondre à la question suivante : quelle est l'influence des violences conjugales sur la socialisation des enfants en milieu scolaire ? Pour parvenir à répondre à cette problématique, la recherche qualitative nous aidera notamment avec l'analyse des entretiens avec les victimes. Vu que la recherche qualitative repose sur l'idée selon laquelle l'analyse du discours est son point d'encrage, la recherche a choisi de s'en servir, car elle permet aussi de porter une attention particulière sur l'engagement de l'observateur et elle procède à une description pointue de la spécificité de la situation en se fondant sur le plan méthodologique, sur des études de cas comme source de connaissance du fonctionnement psychique qui vise à construire en une structure intelligible des faits psychologiques dont un individu est la source (Perron, 1979, Schmid-Kitsikis, 1999). Ce type de recherche permet une étude approfondie d'un sujet fondé sur une pratique de la communication langagière, satisfait aux critères de reproductibilité et favorise de nouvelles conceptions théoriques.

### **III. 2 Présentation du site de recherche : L'école primaire d'application groupe IV B de Mekalat-Yevol**

Pour mieux cerner l'objet d'étude, nous aurions dû avoir au moins deux champs d'investigation, mais confronté aux facteurs temporel et financier, nous nous sommes limités à un seul établissement primaire qui est l'école primaire d'application groupe IV B de Mekalat-Yevol. Le choix de l'école primaire d'application de Mekalat-Yevol n'est guère un fait du hasard, car c'est l'un des plus prestigieux Établissements primaires de l'arrondissement d'Ebolowa 2<sup>ème</sup> avec une population scolaire cosmopolite composée de toutes les couches sociales.

Le site de recherche est le milieu géographique dans lequel l'enquête a été faite. Nous avons mené notre étude dans la Région du Sud-Cameroun, département de la Mvila, arrondissement d'Ebolowa 2<sup>ème</sup>. L'école primaire d'application groupe IV B de Mekalat-Yevol qui constitue notre site d'étude est l'un des plus grands anciens établissements d'enseignement primaire de la ville d'Ebolowa. Il a été créé en 1951 d'abord comme école primaire publique

avant d'être transformée en école d'application en 2001. C'est plus tard en 2014, c'est-à-dire 13 ans après qu'elle est divisée en deux sous-groupes.

Ainsi, l'école primaire d'application groupe IV B qui nous sert de terrain d'enquête est dirigée présentement par une Directrice dynamique en la personne de Madame ATANGANA BÉATRICE. Le nombre d'élèves de cet établissement s'élève à 720. Par ailleurs, l'établissement fonctionne sous le système de la mi-temps et a pour devise : Travail – Discipline – Succès. Implanté au Quartier MEKALAT YEVOL, l'école primaire d'application groupe IV B est située à l'entrée Nord de la ville d'Ebolowa, venant de Yaoundé la Capitale du Cameroun. L'école primaire d'application groupe IV B dispose des infrastructures d'accueil composées de bâtiments en étage qui abritent douze (12) salles de classe subdivisées comme suit : 2 CM2, 2 CM1, 2 CE2, 2 CE1, 2 CP et 2 SIL.

L'école primaire d'application groupe IV B a un personnel administratif composé juste de deux (2) personnes piloté par une Directrice assistée d'un adjoint (01), avec un corps enseignant composé de dix-neuf (19) instituteurs y compris le personnel administratif. Cependant, il est nécessaire de rappeler que le seul homme de ce personnel est le directeur adjoint de l'école.

La ville d'Ebolowa est une ville pleine et riche d'histoire, elle fait face à une réalité marquée par la dualité de la tradition et de la modernité. En effet, d'un côté, les politiques de développement s'intéressent uniquement à l'aspect de l'urbanisme étant donné qu'elle est la Capital Régionale du Sud-Cameroun. Par ailleurs, elle est le siège des institutions de la Région notamment avec la présence des Délégations régionales des différents ministères. Ainsi nous avons pu avoir des données sur les violences conjugales pour mener à bien notre étude. Toute chose qui nous a amené à choisir cette ville comme site d'étude.

### **III. 3 Population d'étude**

La population est l'ensemble fini ou infini d'éléments définis à l'avance sur lesquels portent les observations. La population cible est l'ensemble des membres d'un groupe spécifique sur lequel les résultats de l'étude seront appliqués. Celle de notre étude est constituée des élèves du niveau III des écoles primaires.

La population accessible est la tranche de la population cible dont l'accès s'offre aisément au chercheur sans difficultés manifestes. Notre population d'enquête est composée des élèves

de la tranche d'âges (9 ans et plus) pour la simple raison que c'est celle qui correspond au niveau III du primaire. Cependant, nous avons ciblé uniquement ceux dont les notes sont en dessous de 10/20.

### III. 3. 1 L'échantillon

L'échantillon est un sous ensemble fini de la population. C'est aussi le sous ensemble des éléments d'une population donnée ou une partie de la population sur laquelle les informations seront recueillies. Ainsi, la taille de notre échantillon est de 04 élèves.

Soit la formule mathématique suivante :

$$fi = \frac{ni}{N} \times 100$$

**fi** = fréquence en pourcentage

**ni** = effectif absolu

**xi** = modalité

**N** = nombre total d'individus

Cette formule consiste à calculer les différences fréquences **fi** en divisant chaque effectif (ni) par l'effectif total N, puis on calcule les différents pourcentages en multipliant chaque fréquence (fi) par 100. Ensuite, on totalise les résultats obtenus. Nous présenterons ces résultats dans les tableaux suivis de leurs analyses respectives.

**Tableau 3.1 : Taille de l'échantillon**

Sexe (xi)	Effectif (ni)	Fréquence (%)
<b>File</b>	01	25%
<b>Garçon</b>	03	75%
<b>Total</b>	<b>04</b>	<b>100%</b>

Source : Enquête sur le terrain (Mai 2021)

L'échantillon de l'étude comprend 75% d'enfants garçons et 25% de filles. Cela peut s'expliquer par le fort taux de réussite des filles à l'école primaire.

### III. 3. 2 Type d'échantillonnage

L'échantillonnage est un processus qui consiste à sélectionner au sein de la population cible les répondants dont les réponses pourront être généralisées auprès de l'ensemble. La méthode d'échantillonnage est l'ensemble des méthodes permettant de réaliser un sondage (de prélever un sondage de données) au sein d'une population de manière à reproduire un échantillon aussi représentatif que possible de cette population. La technique utilisée par nous est celle de la technique non probabiliste. C'est l'échantillonnage par choix raisonné qui a été utilisé dans le cadre de notre recherche. Cette technique a été choisie dans le souci d'un choix raisonnable des enfants capables de donner des informations fiables et crédibles sur l'objet de notre étude. Car nous ciblons uniquement les élèves n'ayant pas réussi au premier et au deuxième trimestre.

### III. 4 Instrument de collecte des données : le guide d'entretien

Dans cette étude, nous ferons recours à l'instrument qui réponde au type de recherche qualitatif, afin d'en respecter les canons scientifiques. A cet effet nous utiliserons le guide d'entretien comme instrument et il s'opère à l'aide de l'entretien sous deux formes à savoir l'entretien individuel et l'entretien collectif. Celui qui sera adapté à notre recherche est l'entretien individuel.

L'enquête a été faite par le moyen d'un guide d'entretien élaboré auprès des élèves de l'école primaire groupe IV B de Mekalat-Yevol. Le guide utilisé pour ladite enquête sera présenté en annexe. Les parties dudit guide permettront de répertorier les réponses aux différentes questions posées aux sujets.

Les recherches documentaires qui traitent des violences conjugales et de la socialisation des enfants permettront de cerner avec clairvoyance l'ampleur des violences conjugales sur la socialisation des enfants, particulièrement en milieu scolaire. Ces documents exploités sont des mémoires, des thèses, des rapports d'étude, de conférence, de colloque, de séminaire et des revues scientifiques. Ce travail permettra de mener à bien les descentes sur le terrain, d'avoir des outils nécessaires pour mener des investigations dans le but d'atteindre notre objectif.

Les descentes sur le terrain ont pour but d'aller toucher la réalité du doigt et de recueillir les données auprès des sujets interrogés. Les résultats issus de ces investigations sur le terrain permettront une première prise de contact avec le site de recherche. Elles permettront de

ressortir les atouts ou les inconvénients qu'a le site de recherche compte tenu des informations obtenues dans la documentation et surtout d'observer les comportements de la population d'étude accessible.

### **Etapes de construction d'un guide d'entretien**

Le guide d'entretien va nous permettre de recueillir des informations qui serviront à la compréhension du problème constaté et nous conduisant ainsi à l'atteinte de l'objectif de cette recherche. Ce guide adapté à la recherche qualitative se construit autour des thèmes et qui découlent à leur tour de l'opérationnalisation des variables de notre sujet de recherche.

Nous avons utilisé le guide d'entretien semi directif comme instrument principal pour recueillir des informations pour la compréhension de notre sujet et il se construit autour de trois thèmes. Autour de ces thèmes se greffent des questions ouvertes. Il s'agit de :

**Thème n° 1 :** Les violences physiques sur les enfants

**Thème n° 2 :** Les violences sexuelles sur les enfants.

**Thème n° 3 :** Les violences psychologiques subies par les enfants.

## **III. 5 Technique d'analyse des données**

Trois opérations sont toujours nécessaires et inévitables pour analyser les données. Elles sont : la préparation des données ou informations, la mise en relation des données ou informations, la comparaison des résultats obtenus aux résultats de l'hypothèse.

### **III. 5. 1 La préparation des données dans l'analyse qualitative : la retranscription et l'organisation**

Pour tester les hypothèses à partir d'entretiens semi-directifs, il est nécessaire de commencer par les retranscrire. Sauf situation exceptionnelle, cette retranscription est intégrale, même si elle occupe des dizaines de pages, sans quoi des analyses fines sont très difficiles, surtout si elles visent à reconstituer la structure ou la dynamique d'ensemble du propos. La retranscription intégrale permet aussi d'éviter d'écarter trop vite de l'analyse des parties de l'entretien qui seraient jugées a priori inintéressantes, ce qui pourrait se révéler inexact au fil de l'analyse. Avant toute chose, il faut un matériel adéquat et de qualité notamment les entretiens, qui soit parfaitement restitué et entièrement disponible pour l'analyse. Enfin, il convient d'organiser ce matériel d'une manière à ce que l'analyse soit possible.

### **III. 5. 2 La mise en relation des données dans l'analyse qualitative : les comparaisons**

L'utilisation d'une grille d'analyse pour traiter des informations qualitatives, comme le contenu d'un entretien, permet de faire des liens à deux niveaux. D'abord au niveau de chaque entretien, les relations entre ses éléments peuvent être mises en évidence, de manière à reconstituer la structure de l'entretien et, par-là, le système de représentation et d'action de la personne interviewée. Ensuite au niveau de l'ensemble des entretiens, des comparaisons peuvent être faites, des convergences et divergences peuvent être mises en évidence de manière à faire apparaître les logiques éducatives implicites.

Qu'il s'agisse de méthode quantitative ou qualitative, le principe de l'analyse est toujours de faire des liens, quels que soient les modalités et les termes utilisés : corrélation, co-occurrence, opposition, indépendance, convergence ou divergence... Par les opérations diverses qui établissent des liens (statistiques, grilles d'analyse), le matériel de départ change profondément de nature.

À partir de réponses individuelles à un questionnaire, on construit des corrélations entre variables grâce à l'outil statistique ;

À partir de propos individuels ou de l'observation directe de comportements, on construit une structure de pensée et d'action grâce aux outils de la grille d'analyse et de la typologie.

### **III. 5. 3 La comparaison des résultats observés avec les résultats attendus et l'interprétation des écarts**

Chaque hypothèse élaborée lors de la phase de construction exprime les relations que l'on pense correctes et que devraient donc confirmer l'observation et l'analyse. Cette étape consiste à comparer les relations observées aux relations théoriquement attendues par hypothèse et à mesurer l'écart entre les deux. Si l'écart est nul ou très faible, on pourra conclure que l'hypothèse est confirmée ; sinon il faudra examiner d'où vient l'écart et tirer des conclusions appropriées. Au cas où il y'a divergence entre les résultats observés et les résultats attendus, ce qui n'est pas rare, il faudra soit examiner d'où viennent les écarts et chercher en quoi la réalité est différente de ce qui était présumé au départ, soit élaborer de nouvelles hypothèses et, à partir d'une nouvelle analyse des données disponibles, examiner dans quelle mesure elles sont confirmées.

### **III. 5. 4 Dépouillement des données**

Bardin, (1979) recommande trois étapes dans une analyse qualitative pour la viabilité et la fiabilité des procédures. La première étape consiste au recueil des données qui est la transcription des interviews. Elle est suivie par la sélection des éléments saillants et des préoccupations dominantes du discours afin de retenir ceux que nous allons exploiter. Ces faits saillants et préoccupations dominantes vont par la suite se voir attribuer des codes. La dernière étape consiste à traiter les données afin de confirmer ou d'infirmes nos hypothèses de départ.

### **III. 5. 5 Transcription des interviews**

La transcription de nos interviews a été faite de manière manuscrite, c'est-à-dire que nous avons fidèlement noté chaque mot de nos participants sur du papier sans rien changer. Il est nécessaire de rappeler que nos interviews ont été enregistrés, et ceci avec l'accord de nos Cas.

### **III. 6 Cadre et déroulement des entretiens**

Notre enquête a eu lieu dans le département de la Mvila, arrondissement d'Ebolowa 2<sup>ème</sup> de la région du Sud plus précisément dans l'école primaire d'application groupe IV B de Mekalat-Yevol. Avant de passer notre enquête, nous avons d'abord organisé des rencontres avec les personnes qui étaient concernées par la recherche pour leur présenter notre objet d'étude et surtout les rassurer du caractère anonyme de notre recherche et le bien-fondé de cette dernière tout en nous présentant nous-mêmes. Cette technique d'approche nous a permis d'entrer en contact avec les concernés afin de les préparer psychologiquement et d'être prêt le jour de l'entretien.

Ensuite, quelques temps après la phase pédagogique, nous avons procédé au passage des entretiens à proprement parler. Tous les rendez-vous qui calés ont été honorés du fait de l'étroite collaboration de la Directrice de l'école. Pour ce qui est des entretiens qui ont été passés, nous les avons pratiqués dans un cadre aménagé à cet effet. Par ailleurs, les entretiens se sont étendus sur deux jours au regard du programme surchargé de nos sujets.

Ce chapitre était consacré à la présentation des différents éléments qui constituent la partie méthodologique de notre étude (le type de recherche, le site de l'étude, les participants, l'instrument de collecte des données, etc.). Nous allons à présent aborder le chapitre suivant qui va nous servir à présenter les données recueillies auprès de nos participants.

## CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Le présent chapitre porte sur la présentation de données obtenues auprès des répondants, l'analyse de contenu thématique au cas par cas et à la synthèse des catégories d'analyse obtenues.

### IV. 1 La méthode d'analyse des données

La méthode utilisée dans l'analyse des données de notre étude est l'analyse de contenu, définie par Holsti (1990) comme « Une technique qui permet de faire des inférences par identification systématique et objective des caractéristiques d'un message ». Le message ici découle des entretiens que nous avons effectués avec nos différents sujets d'étude.

L'exercice ne consiste pas seulement à donner platement un sens au discours manifeste du sujet, mais de chercher à comprendre ce qui se cache derrière ce discours. Mucchielli (1984), soutient à ce propos que « le paralangage avait, dans la relation interpersonnelle quatre fois plus d'impact que le contenu intellectuel du message... c'est dire à quel point s'appauvrit l'analyse du contenu d'un discours réduit à son écriture ». C'est aussi la raison pour laquelle nous avons pris en compte le timbre de la voix, les accents, les changements de ton, les postures, les gestes, le regard, bref, l'aspect non verbal de la communication des interviewés. Après avoir saisi nos entretiens, nous les analyserons selon les thèmes de l'étude.

Cette méthode d'analyse des données est fondée sur la recherche de la signification psychologique. Elle consiste à donner une explication psychologique, significative et scientifique à chaque contenu des données recueillies par les entretiens. Elle permet d'avoir une approche qualitative approfondie de toutes les informations produites. Ces dernières possèdent des contenus manifestes et latents qui doivent être dégagés par l'investigation psychologique, et qui seront développées dans la section relative aux analyses et interprétations des données. A en croire Laplanche et Pontalis (1967), l'interprétation met à jour les modalités du conflit défensif et vise en dernier ressort le désir qui se formule dans toute production de l'inconscient.

L'usage de cette méthode d'analyse des données est de mise, compte tenu de la singularité, des spécificités, des exigences de notre méthode de recherche à savoir la méthode qualitative. Analyser les résultats d'une recherche consiste aussi à faire parler les données



recueillies. Le présent chapitre va ainsi permettre de mettre en perspective les résultats de l'investigation recueillis en les reliant au problème étudié. Dans un premier temps, il sera question de présenter les enquêtés auprès desquels le guide d'entretien a été administré à Ébolowa. Il s'agit ici des élèves ayant eu une note inférieure à 10/20. Ensuite nous allons présenter les résultats des entretiens pour aboutir enfin à la synthèse de ces résultats.

## **IV. 2 Présentation des sujets enquêtés et entretiens**

Nous avons pu sélectionner 16 enquêtés ayant répondu aux critères définis, seulement 4 enquêtés parmi ceux sélectionnés ont accepté répondre à nos guides d'entretien. L'administration du guide d'entretien pendant la descente sur le terrain s'est faite dans l'anonymat, les enquêtés sont mis sous l'appellation de Sujet associé d'un chiffre. Ainsi, les seize enquêtés deviennent les seize Sujets. Cependant, il faut noter que tous ces Sujets n'ont pas pu répondre à notre guide d'entretien. Seuls 4 d'entre eux ont répondu à notre guide. Ce sont donc ces 4 Sujets qui vont faire l'objet de présentation et donc nous avons identifié par Sujet 1, Sujet 2, Sujet 3, Sujet 4, pour des raisons d'anonymat. Cette partie est consacrée à la retranscription de l'histoire des sujets, de l'histoire de leurs familles et du vécu de l'agressivité des différents répondants.

Le Sujet 1, de sexe masculin, est âgé de 12 ans, deuxième enfant sur deux. Il vit avec son père, sa belle-mère, ses frères et sœurs au quartier Mekalat depuis l'âge de 5 ans. Il reprend la classe de CM2. Le sujet fait comprendre que sa belle-mère le maltraite à cause de son père qui rentre tout le temps alcoolique et frappe presque chaque fois sur sa belle-mère. Il note une absence de communication entre ses parents. Cette situation le bouleverse énormément et a une incidence dans ses études. Il affirme que « mon père et sa femme me fouettent régulièrement nu soit avec le tuyau à gaz soit avec la courroie de la machine à écraser en me laissant les marques et les blessures partout sur le corps. Ils me fouettent sans contrôle, en désordre, comme un malfrat ». Les sévices corporels infligés au sujet 1 constituent des actes de violences physiques avec usage d'objets dangereux.

Le sujet 1 affirme que son père l'avait eu avant de se marier. Il a vécu chez sa mère jusqu'à l'âge de 5 ans. Et que déjà ce dernier frappait sur sa mère. Raison pour laquelle sa mère s'est séparée de son père. Nous notons des relations conflictuelles entre les membres de cette famille.

Nous notons également des mauvais traitements à l'endroit du sujet 1. Car sa belle-mère estime qu'avant son arrivé à la maison, son mari n'avait jamais levé la main sur elle.

Le sujet 1 poursuit son histoire en révélant que « c'est moi qui fais tous les travaux de la maison sans avoir le temps d'étudier ni de me reposer ». Il dit avoir envie de rentrer chez sa mère mais son père s'y oppose. Il est dépassé et ne sais quoi faire pour être bien vu auprès de sa belle-mère, tout ce qu'il entreprend est mauvais. A ce niveau, nous notons une violence psychologique et une forme de maltraitance, dans la mesure où l'enfant travaille sans repos et sans avoir le temps pour ses études. Nous notons également la présence des mésententes au sein de la famille.

Le sujet 1 révèle un manque de communication au sein de la famille. A cet effet, il laisse entendre que « ma belle-mère ne m'adresse même pas la parole. Si je fais l'erreur de lui poser une simple petite question, elle me jette un regard froid qui me fait comprendre que je dois m'éloigner rapidement d'elle ». Cette dernière ne donne pas au sujet l'occasion ni la possibilité de se rapprocher d'elle et cela aggrave d'avantage leur relation. Le sujet affirme que « Je me retrouve souvent à avoir peur de rentrer à la maison après les cours, car tout dans cette maison m'énerve, je ne me sens pas en sécurité dans ce cadre. Je prie jours et nuits que mon père puisse changer d'avis et me laisser rentrer chez ma mère ». Le manque de communication ici concoure au dysfonctionnement de la cellule familiale.

Dans la même lancée, le sujet 1 note que son père et sa belle-mère sont presque chaque fois en conflit, en train de se lancer des injures ou de se bagarrer. Car son père estime qu'il a été victime d'un envoutement de la part de sa femme. Il note qu'il y a manque de suivi parental dans la mesure où, le sujet 1 nous révèle que son père sort le matin et ne revient que le soir sans se soucier de ses préoccupations. Sa belle-mère quant à elle n'a, ni le temps, ni la volonté de le suivre à la maison ou alors de l'assister dans ses études. Il se retrouve très souvent obligé de se débrouiller tout seul quand il rencontre des difficultés scolaires ou tout autre problème. Le sujet 1 affirme de ce fait que, cette situation influence significativement ses études car elle lui fait accumuler des difficultés d'apprentissage, ajouté à ça le manque de temps à accorder à ses études, le manque de concentration et de motivation scolaire. Nous notons un manque de suivi familial, un manque de structuration de la famille, qui est un vecteur de déstabilisation du noyau familial. Toutes choses qui concourent aux difficultés d'intégration en milieu scolaire que le sujet 1 rencontre.

Le Sujet 2 est de sexe masculin, âgé de 12 ans, orphelin de père et de mère. Le sujet 2, affirme que son nouvel environnement familial nuit à ses études au point où il triple la classe du CM2. Il trouve que la vie est amère lorsqu'on a perdu ses parents. Il fait comprendre que ses parents lui manquent énormément. Il révèle que la femme de son oncle est alcoolique et que cette dernière est faire la querelle à son oncle qui n'hésite pas souvent à lui infliger une bastonnade la plus part du temps. Et comme c'est elle l'ainée à la maison et qu'elle a souvent peur d'intervenir, sa belle-tante estime qu'elle est de connivence avec son oncle. Du coup, elle ne ménage aucun effort pour le soutenir dans ses études et dans cette période difficile de sa vie. Le sujet 2 nous fait plutôt comprendre que la femme de son oncle profite de l'occasion pour la maltraiter, lui faire vivre le calvaire, d'où les incompréhensions, les mésestentes, les conflits et le manque de communication qui constituent les éléments de dysfonctionnement familial.

Le sujet 2, affirme qu'il vit avec son oncle, la femme de son oncle, ainsi que ses cousins et cousines qui sont encore en bas âges. Il nous révèle que son oncle est chauffeur de grumier dans une société forestière. Il note que les relations au sein de sa nouvelle famille sont truffées d'actes agressifs et couronnées d'incompréhensions d'où les multiples mésestentes. Il nous fait également comprendre qu'il ne sait quoi faire pour gagner la confiance de cette dernière. Car il arrive parfois que lorsque son oncle bat sa belle-tante, que ce dernier le batte aussi sous prétexte qu'elle est complice des infidélités de sa femme.

Cette situation entraîne des frustrations à l'endroit du sujet 2. Malgré le fait que son oncle tape souvent sur elle à la même occasion qu'il bat sa femme, cette dernière estime que c'est elle qui raconte des histoires à son oncle. Et quand ce dernier est en voyage, elle subit la bastonnade et les injures de la part de sa belle-tante. Ainsi, il affirme que « je me retrouve souvent dans l'impossibilité de dire quoi que ce soit à mes cousins et cousines, car ces derniers me rappellent à la moindre occasion que je ne suis pas chez moi, et qu'ils suivent les instructions données par leur mère ». A ce niveau, nous notons la présence des violences physiques et psychologiques, la mésestente au sein de la famille et les conflits entre les membres de la famille.

Il nous fait également comprendre qu'il ne s'entend pas avec ses cousins et cousines, ces derniers se comportent très mal envers lui, ils n'ont aucune considération, aucun respect pour lui. A cet effet, il affirme que « la situation d'insécurité, de frustration et de mésestente présente dans ma famille entraîne des disputes des querelles et parfois des bagarres à l'absence de la femme de son oncle ». Il affirme aussi que « j'aime rester à l'école parce que cela m'évite toute confrontation avec les membres de ma famille ». Nous constatons les impacts négatifs dues aux mésestentes, aux frustrations, aux violences conjugales qui entraînent des disputes et des

conflits entre les membres de la famille. « La femme de mon oncle me frappe régulièrement avec tout ce qu'elle a sous la main, elle passe le temps à me crier dessus, à m'avancer des mauvais propos, à me ridiculiser devant ses enfants, à m'accuser injustement sans répit et à faire des mauvais rapports auprès de mon oncle ».

Le sujet 2, nous confie que la femme de son oncle le traite comme un esclave, dans la mesure où, elle lui oblige à faire presque toutes les tâches ménagères de la maison et les même les tâches les plus répugnantes. Ainsi, le sujet 2 avoue laver les sous-vêtements de la femme de son oncle. En plus de cela, elle menace tout le temps de le jeter à la rue. Il nous fait aussi comprendre que cette dernière passe le temps à lui rappeler qu'elle ne vivait plus chez ses parents lorsqu'elle avait son âge, tout ceci pour le frustrer davantage. Le sujet 2 affirme en outre que « la femme de mon oncle m'avait dit de vive voix que je suis de trop chez elle, raison pour laquelle je dois faire tout ce qu'elle me demande pour mériter ma place dans sa maison ». Il nous a aussi fait comprendre que sa situation familiale l'affecte beaucoup, au point de ne pas pouvoir se concentrer dans ses études, d'où ses multiples échecs scolaires. Nous notons à ce niveau la présence de mauvais traitements infligés au sujet 2, une forme de maltraitance physique et psychologique. Ces mauvais traitements concourent au dysfonctionnement de la famille.

Le sujet 2 relève qu'il lui arrive régulièrement de s'oublier pendant les cours et de penser aux mauvais traitements, mauvaises paroles, aux injures que la femme de son oncle lui avance, il pense très souvent à la façon dont la femme de son oncle le traite sans aucune pitié et sans remords. Il nous révèle qu'il se rend souvent compte qu'il y a beaucoup d'espaces vides dans mon cahier à la fin de certains cours, et qu'à la fin de la journée il se retrouve dans l'incapacité de faire la synthèse de tout ce qu'il a appris à l'école. Il affirme de ce fait que cette situation lui fait accumuler des lacunes, qui, au fil du temps se répercutent sur son rendement scolaire. Ceci s'accroît également à travers le manque de temps à accorder à ses études, dans la mesure où ses travaux domestiques sont excessifs. Nous notons à ce niveau des répercussions des violences conjugales sur le sujet 2 à travers la reviviscence des actes de violence. Cette reviviscence perturbe le comportement de la victime à travers l'adoption des comportements inappropriés. Ces comportements consistent à créer un monde imaginaire dans lequel l'enfant trouve son refuge.

Le Sujet 3 est de sexe féminin, âgé 13 ans, et fait la classe du CM2. Il a grandi avec ses grands-parents, sans pouvoir avoir l'occasion de vivre avec ses parents. Il apprenait toujours que son père était cruel. Il ne savait toujours pas pourquoi les gens disaient cela. Après la mort

de ses grands-parents, il s'était retrouvé dans l'obligation d'aller rejoindre ses parents au quartier Samba dès l'âge de 7 ans. Il a été désagréablement surpris de vivre l'horreur chez ses propres parents. Cette situation se répercute dans ses études à travers les frustrations, les violences physiques et psychologiques, qui entraînent un dysfonctionnement de la famille et entraîne par la même occasion des difficultés d'apprentissage, le manque de motivation, le manque de concentration d'où le redoublement scolaire, voire du retard scolaire dont il fait montre.

Il révèle qu'après sa naissance, ses parents sont allés le laisser chez ses grands-parents. Il nous révèle que son père est un maçon et sa mère est une femme au foyer. Il fait comprendre qu'il est parti vivre avec ses parents à l'âge de 7 ans après la mort de ses grands-parents. Il nous confie qu'il a constaté, depuis près de 3 ans que son père se comportait bizarrement « comme s'il prenait de la drogue ».

Il affirme que son père bat régulièrement sa mère devant tous les enfants, dès qu'il finit avec elle, il engage avec eux en donnant l'interdiction aux voisins de ne pas se mêler de ses problèmes de famille. Il fait comprendre que son père est très dangereux, qu'il rentre toujours du travail soul, puis, une fois à la maison, il commence à faire les problèmes à tout le monde sans exception. Le sujet 3 nous révèle que son père le met mal à l'aise, qu'il arrive parfois à le menacer avec la machette, voire même à le frapper parfois. Il affirme que « j'ai très peur de mon père ». A ce niveau nous notons la présence des violences psychologiques et physiques pour les enfants et pour leur mère. Le père ici apparaît donc comme le bourreau comme dans la plupart des cas de violences conjugales. Toutes ces violences ont des impacts psychologiques et physiques négatifs sur le sujet 3 et cela se répercutent sur son rendement scolaire.

Le sujet 3 affirme également que « mon père passe le temps à nous maudire, il dit que nous sommes des enfants ratés, qu'on ne va rien faire dans la vie et qu'on ne lui sert à rien ». Il va même va même souvent jusqu'à dire qu'il va tous tuer les membres de sa famille pour pouvoir vivre en paix. Le sujet 3, note une absence de communication entre les membres de sa famille, raison pour laquelle il affirme que « la seule forme de communication qui existe entre mon père et moi c'est précisément quand il me gronde et m'avance les mauvais propos ». A ce niveau, nous notons la présence des violences psychologiques qui se traduisent par l'usage des mots blessants. Nous notons également l'absence de communication qui affecte considérablement le sujet 3 et entraîne un dysfonctionnement de l'équilibre familial.

Le sujet 3 fait comprendre que son père tape souvent sa mère nue, il part souvent jusqu'à la déshabiller devant tous les enfants sans tenir compte des conséquences de ses actes. Il dit que sa mère a déjà subi toutes les formes d'humiliations, tous leurs voisins connaissent déjà la nudité de sa mère. En plus, son père les laisse souvent affamés sans se soucier d'eux, ni de leur état de santé. La situation d'insécurité que vit la mère du sujet 3 la rend de ce fait incapable de protéger ses enfants et de bien s'occuper d'eux. Le sujet 3 laisse croire qu'il se retrouve souvent dans l'obligation de faire presque tous les travaux de la maison et de mener une activité génératrice de revenu pouvant le permettre de subvenir aux besoins de la famille. Face à cette situation, il se retrouve souvent en train de faire plusieurs jours à la maison, sans pouvoir aller à l'école. Nous notons la présence des violences psychologiques et une situation de parentification qui a une incidence sur l'adaptation scolaire du sujet 3.

Dans sa description de l'histoire du vécu, le sujet 3 déclare que « lorsque que je rentre de la route le soir après mon commerce, je plonge dans les travaux ménagers et à la fin de ceux-ci, je me retrouve souvent dépossédé de toutes mes forces ». Cette situation influence significativement ses études car elle ne lui permet pas de trouver du temps et de l'énergie pour ces dernières. Il fait également comprendre qu'il se sent plus en sécurité à l'école qu'à la maison. Ainsi, quand le week-end approche ça le rend complètement malade. « Un soir, pendant qu'il pleuvait, mon père est entré dans ma chambre, ma mère n'était pas là. Et il m'a dit que j'étais déjà une femme et qu'il devait m'apprendre à devenir une bonne femme. Et après il a commencé à me faire la chose, en me disant que j'allais sentir mal et qu'après ça ira. Et que ma mère n'était pas une bonne femme. »

Pour faire face à ses problèmes, le sujet 3 se renferme très souvent dans un monde imaginaire, faisant une fiction sur son vécu quotidien en le transformant en une situation extraordinaire et paisible. Pendant ces moments d'inconscience, le sujet 3 a la sensation de nager dans le bonheur et de se sentir très bien. Cette situation lui fait avoir une attitude rêveuse, même pendant les cours, d'où le manque de concentration, qui, plus tard se traduit par des difficultés de compréhension des matières enseignées ainsi que les difficultés d'apprentissage.

Le Sujet 4 est de sexe masculin, âgé de 11 ans, il est le fils aîné d'une famille de trois enfants. Il est en classe de CM1. Il vit avec ses parents au quartier Mekalat. Le sujet 4 a remarqué que son père le déteste énormément, il ne lui donne pas la possibilité de se rapprocher de lui. Toute chose qui porte à croire qu'il n'est pas le bienvenu chez eux pour son père. Il note une absence d'harmonie au sein de la cellule familiale. Son père lui dit tout le temps qu'il est un vecteur de malchance, une erreur de créature qui est arrivée par infraction dans sa vie. Cette

situation le rend très malheureux au point où il n'arrive pas à se concentrer dans ses études. Il ne sait pas pourquoi son père lui en veut autant.

Dans sa description de l'histoire familiale, le sujet 4, révèle que son père avait été victime d'un accident de circulation qui lui avait coûté ses deux jambes et sa mère est femme au foyer qui se débrouille avec le petit commerce. Il vit avec ses parents depuis sa naissance, son père lui a toujours rappelé qu'il était la cause de son handicap, que c'est à cause de lui qu'il se retrouve sur fauteuil roulant et sans emploi. Le sujet 4, affirme : « on m'avait raconté que c'est le jour de ma naissance que mon père avait fait l'accident qui lui a coûté ses jambes et c'est depuis ce jour qu'il ne me porte pas à cœur ». Le sujet 4 fait comprendre que les relations avec son père sont conflictuelles, il y a aucune entente, il dit que son père le déteste depuis sa naissance, au point de mettre ma vie en péril.

Dans sa description de l'histoire du vécu, le sujet 4 affirme : « mon père me rend la vie impossible, il me fait vivre l'horreur, il ne passe pas une journée sans qu'il ne me violente ». Le sujet 4 fait comprendre que son père le punit de façon excessive, comme un esclave. Il note que son père lui avance régulièrement des mauvais propos, des injures chroniques dans la mesure où son père lui dit qu'il est une erreur de conception, un porteur de malchance, qu'il entraîne partout il va. On note la présence des violences psychologiques exercées sur le sujet 4. Et dans le cas où sa mère se permet de pleurer ou de se plaindre du comportement de son mari, ce dernier ne manque pas de faire montre de violence verbale à son endroit, en lui rappelant que s'il n'était pas en situation de handicap, il lui aurait infligé une bastonnade.

Le sujet 4 note une absence de communication et affirme que : « mon père ne cause pas avec moi, les seules fois qu'il m'adresse la parole c'est quand il m'envoie lui chercher de l'argent et quand il me demande la somme que j'ai ramené ». Le sujet 4 a du mal à comprendre ce phénomène et se demande si ce monsieur est véritablement son père, car ce dernier ne le traite pas comme un père devrait traiter son enfant. Il fait comprendre que son père dit tout le temps qu'il est la source de ses malheurs, qu'il n'aurait pas dû naître, pour cela son père exige qu'il fasse les petits boulots pour lui ramener de l'argent et ceci tous les jours parce que dit-il « tu es responsable de ma situation actuelle ». Nous notons à ce niveau la présence d'une situation conflictuelle au sein de la cellule familiale. Cette situation est alimentée par la haine que le père du sujet 4 porte à l'endroit de son enfant depuis sa naissance. Cette réalité aboutit à une situation de parentification, suite à un mauvais traitement de l'enfant.

Le sujet 4 affirme : « Mon père ne s'occupe pas de moi, il ne m'achète ni vêtement ni chaussure alors que je suis tout le temps dehors à travailler pour mon père ». Il fait comprendre que son père trouve cette situation normale, car, dit-il : « Tu es responsable de ma situation et par conséquent tu dois travailler pour moi jusqu'à la fin de mes jours ». Le sujet 4 note également que sa situation familiale ne lui permet pas de se concentrer dans ses études, dans la mesure où ce dernier ne trouve pas le temps ni la force à consacrer à ses études. Il relève que lorsqu'il trouve un peu de temps libre pour ses études, il se retrouve tout seul, sans la présence, l'attention ni même le soutien de ses parents. Cette situation lui fait accumuler les difficultés d'apprentissage. Le sujet 4 note cependant que : « Je me sens bien quand je suis hors du cadre familial je déteste rester chez moi ». Ce dernier affirme que son cadre familial ne lui assure pas la sécurité dont il a besoin pour se sentir bien.

Les cas ainsi présentés sont, de diverses manières sujettes aux violences conjugales. Cette violence, physique et/ou morale est exercée par les parents ou toutes personnes ayant la responsabilité sociale d'un enfant. Elle a à cet effet des conséquences néfastes sur le plan physique ou psychologique des enfants victimes. Ces conséquences peuvent à court ou à long terme, avoir une influence significative sur l'adaptation scolaire des élèves issus d'un environnement conflictuel à travers la récurrence des scènes vécues, le manque de motivation, les difficultés d'apprentissage, l'absentéisme, d'où les difficultés d'adaptation scolaire de ces derniers.

### **IV. 3 Présentation de la grille d'analyse**

Nous présentons une grille d'analyse des données collectées pendant nos entretiens avec nos sujets d'étude. Cette grille d'analyse va nous permettre de faire une analyse logique et pertinente de nos données empiriques. Ainsi, nous présentons au préalable la grille de lecture avant de vous présenter la grille d'analyse proprement dite.

#### **Grille de lecture**

**X** = Occurrence

**0** = Représentation inexistante de la dimension

**1** = Faible représentation de la dimension

**2** = Représentation moyenne de la dimension

**3** = Forte représentation de la dimension



**Tableau no° IV - 1 : Présentation de la grille d'analyse**

Thèmes d'analyse	Indicateurs	Observations			
		0	1	2	3
Les violences physiques sur les enfants	Coups et blessures				X
	Mutilations		X		
	Strangulations			X	
	Meurtres	X			
Les violences sexuelles sur les enfants	Viols		X		
	agressions sexuelles,		X		
	Proxénétisme		X		
Les violences psychologiques subies par les enfants	Insultes, menaces				X
	Pressions				X
	Chantage				X
	humiliation/dévalorisation,				X
	jalousie excessive			X	

#### IV. 4 Analyse des catégories d'analyse

Cette partie sera consacrée à l'analyse des différentes catégories de violence familiale exercées sur les enfants par leurs parents ou toutes autres personnes ayant la responsabilité sociale de ces derniers.

##### IV. 4. 1 Analyse thématique

Dans le cadre de l'analyse des données empiriques de notre étude, nous utiliserons la méthode d'analyse de contenu. Ainsi, nous ferons une analyse des différentes catégories d'analyse. A cet effet, nous procéderons à une analyse thématique.

#### IV. 4. 2 Thème 1 : Les violences physiques sur les enfants

Nous allons analyser les conséquences des violences physiques infligées aux enfants au sein de la cellule familiale.

**Tableau n° IV-2 : Représentation des violences physiques sur les enfants**

Thème	Indicateurs	Observation			
		0	1	2	3
Les violences physiques sur les enfants	Coups et blessures				X
	Mutilations		X		
	Strangulations		X		
	Meurtres	X			

Source : Par nos soins

Nous observons à partir de ce tableau que les conséquences des violences physiques sont significatives de par leur représentation. Ceci constitue un signe de dysfonctionnement familial qui s'accompagne des violences physiques ou psychologiques subies par les enfants exposés ou victimes de ces violences. L'agressivité des parents peut avoir des répercussions sur le plan scolaire des enfants victimes à travers la fréquence des scènes de violences auxquelles sont exposés les enfants. Cette fréquence peut conduire l'élève à se déconcentrer pendant les cours, à ne pas suivre les explications des enseignants. Cette situation peut entraîner un mauvais rendement voire l'échec scolaire des élèves victimes de violences conjugales. D'où une absence de relations avec les pairs, une absence de participation aux activités en groupe, une absence d'empathie envers les autres, puisque la personnalité de ces derniers connaît un changement brusque, un traumatisme. Par ailleurs, chez ces enfants, l'on peut noter un manque d'initiative, car lorsque tout ce qu'un enfant peut faire est pour plaire à ses parents ou tuteur est remis en cause, il est fort probable que ce dernier jette l'éponge et qu'il devienne amorphe à toute initiative.

Le fait pour un enfant de voir son parent se transformer soudainement en monstre a une incidence sur le plan psychique pouvant se caractériser par une situation contente d'hyper vigilance qui affecte négativement le développement des structures du cerveau (psychologique) d'où les difficultés psychosomatiques entraînant les mauvais comportements, des difficultés d'apprentissage, les difficultés de concentration, des difficultés d'intégration sociale d'où des difficultés d'adaptation scolaire des élèves victimes de violences conjugales.

#### IV. 4. 3 Thème 2 : Les violences sexuelles sur les enfants

Nous allons analyser les violences sexuelles que subissent les enfants dans les foyers conflictuels à partir des viols, agressions sexuelles et proxénétisme.

**Tableau n° IV – 3 : Représentation des violences sexuelles sur les enfants**

Thème	Indicateurs	Observation			
		0	1	2	3
Les violences sexuelles sur les enfants	Viols		X		
	agressions sexuelles,		X		
	Proxénétisme	X			

Source : Par nos soins

Les violences sexuelles sur des enfants sont représentées dans ce tableau. En effet, l'on remarque chez les sujets victimes de violences sexuelles un isolement social, conduisant à la léthargie. Les conflits constituent des situations de confrontation impliquant l'usage des mots négatifs et blessants ou des menaces ayant un impact négatif sur le plan émotionnel notamment : les frustrations, la colère, l'humiliation. Ceci trouve son sens lorsque le sujet 3 déclare que : « Mon père passe le temps à nous maudire, il dit que nous sommes des ratés, qu'on ne va rien faire dans la vie. C'est la seule forme de communication qui existe entre notre père et nous ». Ceci s'observe également lorsque le sujet 2 affirme note que « la femme de mon oncle prend du plaisir à dire sans cesse qu'on m'a fabriqué avec les urines, que je suis un enfant raté, un enfant sans avenir. C'est la seule forme de communication qui existe entre nous ». Or la présence du dialogue entre les membres d'une famille permet de consolider le lien affectif qui est l'élément essentiel pour l'équilibre interne et externe de celle-ci. Il est donc indéniable de penser que l'absence de dialogue entre parents et enfants favorise la timidité, l'isolement, le retrait des enfants en milieu scolaire. Les enfants qui n'ont pas l'opportunité de s'exprimer en milieu familial ou qui n'ont personne qui les écoute sont généralement frustrés et introvertis, c'est dans ce sens que le sujet 1 affirme que « Ma belle-mère ne m'adresse même pas la parole et si je fais l'erreur de lui poser une simple petite question, elle me jette un regard froid qui me fais comprendre de m'éloigner rapidement d'elle. » Toutes choses qui participent à rendre les enfants anxieux, dépressifs et même agressifs en milieu scolaire, rendant ainsi leur réussite scolaire difficile.

#### IV.4.4 Thème 3 : Les violences psychologiques subies par les enfants

Nous allons de suite analyser les violences psychologiques partir de l'observation que nous faisons dans le tableau ci-dessous qui, restitue autant que faire se peut ce qui a été recueilli auprès des différents sujets.

**Tableau n° IV – 4 : Représentation des violences psychologiques subies par les enfants**

Thème	Indicateurs	Observation			
		0	1	2	3
Les violences psychologiques subies par les enfants	Insultes, menaces				X
	Pressions				X
	Chantage				X
	humiliation/dévalorisation				X
	jalousie excessive			X	

Source : Par nos soins

Les difficultés scolaires que les enfants exposés aux violences conjugales rencontrent ont pour origine première le cadre familial. En effet, la présence de violences psychologiques justifie à suffisance un manque de structuration de la cellule familiale. Être parent impose l'exercice d'un certain encadrement. Ce terme fait référence au rôle actif que prennent les parents auprès de leurs enfants en vue de promouvoir le respect des normes et des valeurs sociales. Ce pendant au cours de nos entretiens, nous avons remarqué un manque inéluctable de suivi observé chez les différents parents. Cette absence de suivi s'illustre à travers le sujet 1 lorsqu'il déclare que « Mes parents ne m'assistent pas dans mes études, mon père se limite à payer ma scolarité, le reste n'est pas son affaire. Je me retrouve souvent obligé de me débrouiller tout seul ». Ainsi, il existe un manque d'encadrement à la maison, puisque les parents passent plus de temps à se bagarrer qu'à dialoguer. Nous notons également une absence de suivi du travail scolaire des élèves comme l'affirme le sujet 4 : « J'étudie tout seul quand je peux le faire sans la présence de mes parents ni leur soutien ou même de leur attention ». Nous avons également noté le désengagement des parents de leur rôle éducatif. A ce niveau c'est la personnalité même des enfants qui se trouve atteinte et parfois de façon grave. C'est le cas du sujet 3 quand il déclare « J'ai très peur de mon père, il passe le temps à nous maudire. Il dit que nous sommes des ratés, qu'on ne va rien faire dans la vie » ; « Quand mon père tape souvent

ma mère, il la déshabille devant tous les enfants sans tenir compte des conséquences de ses actes ». Nos répondants ont décrié l'absence de soutien des parents dans les études. Ils disent n'avoir reçu aucune motivation de la part de leurs parents, certains vont jusqu'à dire que ce sont les mots des parents qui les ont davantage découragé dans leurs études. Notons aussi que le soutien des parents n'est pas seulement matériel ou financier, il doit aussi être psychologique, affectif et moral ou psychologique, il ne suffit pas seulement de payer l'école de l'enfant ou de mettre à sa disposition tout le confort possible. Il est certes vrai que cet élément contribue à un meilleur rendement scolaire des élèves mais parfois, l'effort personnel du parent à travers sa disponibilité son assistance physique et morale galvanise aussi les enfants et les encouragent à persévérer dans leurs études. Mais lorsque dans une famille, les parents n'ont pas le temps d'éduquer leurs progénitures, il est normal que ceux-ci, puisque vivant dans un environnement de violence aient des difficultés scolaires notamment, les relations conflictuelles les camarades, avec les enseignants c'est-à-dire l'insubordination, l'échec scolaire entraînant de fait le retard scolaire.

#### **IV. 5 Présentation et analyse thématique des résultats à partir de nos hypothèses**

L'analyse qualitative que nous avons mis en exergue dans cette étude, nous conduit à une démarche discussive et signifiante de formulation, d'explication d'un témoignage, d'une expérience ou d'un phénomène. Les mots qui sont les supports sur lesquels travaille le chercheur, sont analysés à travers un passage qui établit un lien avec notre hypothèse. Le résultat est alors une proportion de qualité, une dimension, une intention, une conceptualisation de l'hypothèse. D'une manière générale, le champ de l'analyse qualitative englobe une analyse des phénomènes, une analyse qualitative des théorisations, une analyse en mode d'écriture, une analyse par questionnaire thématique et l'analyse thématique.

Dans le cadre de notre étude, nous allons utiliser l'analyse thématique qui vise à faire ressortir l'ensemble des termes qui émanent des discours de nos répondants. C'est la raison pour laquelle nous allons faire ressortir dans les discours de ces derniers les dimensions, les composantes et les indicateurs des variables de l'hypothèse de recherche et qui tiennent lieu de thème. Chaque thème pourra ainsi avoir des sous-thèmes qui sont concrétisés par des indices et c'est l'ensemble de ces éléments qui nous permettra de prouver la pertinence de nos hypothèses de recherche.

#### **IV. 5. 1 Présentation et analyse thématique des résultats par rapport à la première hypothèse de recherche (HR1) : Les violences physiques que subissent les enfants peuvent entacher leur épanouissement.**

Notre première hypothèse montre que les violences physiques que subissent les enfants ont des conséquences néfastes sur leur épanouissement et même sur leur développement. Ainsi, l'on peut constater que la qualité des relations qui relient les parents aux enfants fait appel à la présence des liens affectifs. Comme déjà dit plus haut, l'une des causes des difficultés d'adaptation scolaire trouve ses origines dans l'environnement familial à risque. Ceci permet de montrer que le milieu familial joue un rôle critique dans le cheminement, tant personnel que scolaire des élèves. Sur le plan scolaire, les enfants victimes de violences conjugales décrivent un cheminement particulièrement difficile, en lien avec l'agressivité des parents, l'absence d'empathie, le manque d'initiative, absence ou difficultés de relations avec les pairs, l'absence de participation aux activités en groupe, la mésentente perpétrée au sein de la famille, d'où les difficultés d'apprentissage, le manque de concentration, le manque de motivation, le faible rendement scolaire, les problèmes relationnels. L'on peut affirmer qu'être parents c'est exercer deux fonctions essentielles : aimer son enfant, lui exprimer son amour, venir à son secours en cas de détresse ou de difficulté. Le constat qui a été fait lors de nos différents entretiens montre que l'environnement conflictuel influence négativement sur l'adaptation scolaire des élèves qui y sont issus. Cette influence a été présente chez tous nos sujets, d'où les conséquences néfastes dont nous décrivons.

#### **IV. 5. 2 Présentation et analyse thématique des résultats par rapport à la deuxième hypothèse de recherche (HR2) : Les violences sexuelles sur les enfants ont des conséquences liées à leur traumatisme, rendant ainsi difficile leur intégration en milieu scolaire.**

Il est plausible de soutenir que notre deuxième hypothèse se vérifie dans la mesure où l'agressivité de l'un des parents fait référence à la violence sexuelle impliquant l'usage de la force physique et l'usage des mots négatifs, blessants ou des menaces entraînant un impact émotionnel négatif notamment : les frustrations, la colère, l'humiliation. Cela va donc entraîner un comportement agressif de ces enfants en milieu scolaire, rendant ainsi leur socialisation en milieu scolaire difficile. Ceci est illustré par le sujet 3 : « Mon père passe le temps à nous maudire, il dit que nous sommes des ratés, que nous n'allions va rien faire dans la vie », le sujet 4 : « Il dit tout le temps que je suis la source de son malheur, que je n'aurais pas dû naître ». « Il me force très souvent à avoir les rapports sexuels avec lui, tout en me disant que chaque famille a ses secrets. » Toutes choses qui participent à l'isolement social, à la dépression, à l'anxiété, à

une faible estime de soi et même à la léthargie des enfants exposés ou victimes des violences conjugales.

#### **IV. 5. 3 Présentation et analyse thématique des résultats par rapport à la troisième hypothèse de recherche (HR3) : Les violences psychologiques contribuent à l'échec scolaire des enfants victimes de violences conjugales.**

La troisième hypothèse que nous avons émise se vérifie dans la mesure où elle démontre que le retard scolaire, les mauvais résultats, les relationnels d'insubordination et même les relations conflictuelles que les enfants issus des foyers violents ont sont liés aux violences auxquelles ces derniers sont victimes. Ainsi, l'absence d'harmonie entre les membres d'une famille constitue ainsi un dysfonctionnement fondamental dans la sphère familiale. La mésestimation pousse l'enfant à se replier sur lui-même surtout s'il n'a personne chez qui il peut se confier ou exposer les éventuels problèmes qu'il rencontre à l'école. Et ce manque d'attention de la part des parents, cette absence de disponibilité entraîne inéluctablement les difficultés scolaires que ces enfants rencontrent la plupart du temps.

Même si la présence de la mésestimation dans la famille ne conduit pas directement à l'inadaptation scolaire des élèves, elle peut l'influencer dans la mesure où, si l'élève ne peut pas exprimer ou partager ses difficultés scolaires avec les membres de sa famille ou toute autre personne, il ne pourra pas trouver des solutions à ses problèmes. Ainsi, il pourra accumuler de nombreuses lacunes qui pourront peu à peu le conduire à des difficultés d'adaptation scolaire, conduisant à une socialisation difficile en milieu scolaire.

L'analyse que nous venons de faire nous permet de rendre effectif nos différentes hypothèses de recherche. Ainsi, tous les indicateurs suscités présents au sein de la cellule familiale constituent les éléments d'un environnement familial violent ou nocif et sont par conséquent, les facteurs qui influencent le processus d'adaptation, de socialisation en milieu scolaire des enfants issus de cet environnement.

Dès lors, Ces cinq besoins ont été décelés lors de nos entretiens avec les 4 enquêtés, ce qui indique une convergence de points de vue chez les répondants qui vivent tous chacun à sa manière dans des milieux violents. Ainsi ces enfants expriment les besoins de : d'aide, d'une vie de famille, les besoins affectifs, le besoin de comprendre, de s'exprimer et d'être écouté ainsi que le besoin de sécurité et de stabilité. Et pour finir, il a été constaté qu'il existe une concomitance entre l'exposition aux violences conjugales et la maltraitance des enfants qui y sont.

## CHAPITRE V : INTERPRÉTATION ET DISCUSSION

Ce chapitre permet de voir ce que révèlent les résultats de l'analyse des données recueillies sur le terrain en rapport avec les théories et les études abordées dans notre travail. Elle est donc consacrée à l'interprétation et la discussion des résultats d'une part et des recommandations de l'étude d'autre part. L'interprétation des résultats, selon Tremblay et Perrier (2006) consiste à en livrer le sens dans le contexte théorique de la recherche, à en livrer le sens en rapport avec la problématique de recherche et à faire ressortir les pistes de recherche sur lesquelles les résultats nous amènent. En d'autres mots, il s'agit d'insérer les résultats obtenus dans la problématique d'ensemble, de montrer leur pertinence dans la discipline concernée, avec en bonne place les implications professionnelles. La discussion se fera autour de rappels des données théoriques.

### V. 1 Interprétation et discussion des résultats

Il est question dans cette partie d'interpréter et de discuter les résultats obtenus afin de voir si le problème posé au départ a trouvé une justification par les interprétations que nous avons faites des données recueillies sur le terrain.

#### V. 1. 1 Interprétation des résultats

Cette étude avait pour objectif général *d'attirer l'attention sur la souffrance et la détresse des enfants exposés aux violences conjugales conduisant à leur socialisation en milieu scolaire difficile*. Toute chose susceptible de rendre difficile l'intégration des enfants exposés ou victimes à ces violences dans la société. Pour ce qui est des objectifs spécifiques, il s'agissait de :

1. Montrer que les violences physiques que subissent les enfants peuvent entacher leur épanouissement ;
2. Montrer que les violences sexuelles sur les enfants ont des conséquences liées à leur traumatisme, rendant ainsi difficile leur intégration en milieu scolaire ;
3. Montrer que les violences psychologiques contribuent à l'échec scolaire des enfants.

Les données recueillies et analysées à l'aide de statistiques d'analyses qualitatives ont permis d'obtenir les résultats suivants selon les trois objectifs spécifiques de l'enquête. Il en



ressort que les violences conjugales influencent de manière négative les enfants qui y sont exposés ou qui en sont des victimes directes ou indirectes. Ainsi, cette exposition perpétuelle aux violences conjugales notamment celles physiques et psychologiques entraîne chez ces enfants un dysfonctionnement comportemental et des difficultés d'intégration en milieu scolaire. Ainsi, il ressort que :

- a) Le manque d'initiative, une empathie presque inexistante, l'absence de participation aux activités en groupe et même l'absence de relations avec les pairs sont entre autres les conséquences néfastes qui découlent de l'exposition des enfants aux violences conjugales, rendant ainsi difficile leur développement socio-affectif. Lorsqu'un enfant vit dans un environnement familial conflictuel, même s'il avait les capacités d'empathie, de sociabilité ou de travail en groupe, celles-ci ont tendance à disparaître du fait que l'environnement dans lequel il vit ne lui permet pas de les développer davantage.
- b) Dans la même veine, l'agressivité, l'isolement, le retrait social et la léthargie, l'anxiété et la dépression et même une faible estime de soi sont des impacts négatifs parmi tant d'autres que les enfants vivants dans des conditions de violences conjugales traînent à court et à long terme. Cela peut se justifier dans la mesure où un enfant habitué à vivre dans un environnement violent où le seul moyen de communication entre ses parents est la violence physique ou morale, voire même verbale aura toujours tendance à exporter ce modèle hors de chez eux notamment en milieu scolaire, le lieu par excellence d'une socialisation à une échelle un peu au-dessus de celle de la cellule familiale. Il faut noter que le point de départ des relations avec autrui pour l'enfant c'est la cellule familiale. Et lorsque celle-ci est dysfonctionnelle du fait des violences au sein du couple, il devient difficile de suivre les enfants qui, abandonnés à eux-mêmes deviennent parfois leur propre parent, d'où le phénomène de parentalité.
- c) Aussi, il est cependant évident de faire le constat selon lequel, tous les enfants exposés aux violences conjugales, que ce soit de manière directe ou indirecte ont des difficultés de socialisation dues au traumatisme dont ils font montre. C'est le cas notamment des difficultés scolaires. Même si ces difficultés ne sont pas les mêmes pour tous et se manifestent à des niveaux différents, il est clair qu'elles surviennent à un moment donné dans leur vie scolaire. En effet, pour ce qui est des relations entre les enfants issus des foyers violents et leurs pairs, voire même avec leurs enseignants, il est noté que la probabilité d'avoir des conflits est moyenne d'après la codification de l'étude. Or les mauvais résultats et le retard scolaire sont des dimensions fortement présentes chez ces

enfants. Toutes choses qui justifient davantage les difficultés d'intégration que ces enfants rencontrent en milieu scolaire.

### **V. 1. 2 Discussion des résultats**

La recherche avait pour but d'attirer l'attention sur la souffrance et la détresse des enfants exposés aux violences conjugales conduisant à leur socialisation en milieu scolaire difficile et de pouvoir confirmer l'influence que cette violence ou plus précisément ces violences notamment les violences physiques et psychologiques ont sur ladite socialisation en milieu scolaire. Les objectifs spécifiques qui ont guidé sa réalisation étaient de :

- 1) Montrer que les violences physiques que subissent les enfants peuvent entacher leur épanouissement ;
- 2) Montrer que les violences sexuelles sur les enfants ont des conséquences liées à leur traumatisme, rendant ainsi difficile leur intégration en milieu scolaire ;
- 3) Montrer que les violences psychologiques contribuent à l'échec scolaire des enfants.

Ce chapitre vise dans un premier temps à discuter des résultats obtenus à la lumière du cadre conceptuel retenu dans cette recherche ainsi que des écrits scientifiques du domaine. Dans un deuxième temps, les résultats novateurs de la recherche ainsi que des recommandations pour le développement des connaissances et des pratiques seront présentés, suivis des forces et des limites de la recherche.

### **V.1.3 Liens entre les résultats, le cadre conceptuel et les écrits scientifiques**

L'analyse des discours a permis d'identifier cinq besoins chez les enfants exposés à la violence conjugale, soit :

- 1) le besoin d'aide,
- 2) le besoin d'une vie de famille,
- 3) les besoins affectifs,
- 4) le besoin de comprendre, de s'exprimer et d'être écouté ainsi que
- 5) le besoin de sécurité et de stabilité.

Ces cinq besoins ont été décelés lors de nos entretiens avec les 4 enquêtés, ce qui indique une convergence de points de vue chez les répondants. Cette convergence des discours est

particulièrement importante dans la mesure où ces besoins sont non seulement exprimés dans les mêmes contextes, mais aussi ce sont les mêmes acteurs qui sont interpellés à pouvoir les combler. À côté de ceci, l'on s'est conforté dans l'idée selon laquelle la violence conjugale a un impact à court et à long terme sur l'enfant qui y est exposé.

Selon l'âge et le développement de l'enfant, on observe différents effets de l'exposition à la violence conjugale, que ce soit au niveau de la santé physique ou aux niveaux psycho-émotionnels, affectifs, relationnels, sociaux et comportementaux. Entre 11 et 14 ans : La violence conjugale étant généralement présente dès la petite enfance, le jeune ou la jeune adolescent(e) y est donc vraisemblablement exposé(e) depuis une longue période et a probablement développé des mécanismes de protection (adaptés ou non). Durant cette phase de construction identitaire et de remaniements identificatoires qui marquent le début de l'adolescence, les jeunes risquent d'intégrer des modèles adultes et de relations inadéquats. Ils peuvent manifester des comportements divers : somatisation, dépression, tentative de suicide, comportement d'évitement face aux difficultés, démotivation voire décrochage scolaire, fugue, délinquance, reproduction de la violence... (Ministère de la Fédération WallonieBruxelles, 2013). Toute chose qui va en droite ligne avec notre étude.

Par ailleurs, il a été démontré dans notre étude que la difficulté d'établir les relations interpersonnelles était l'un des impacts lié à l'exposition aux violences conjugales. C'est dans le même ordre d'idées que le Ministère de la Fédération WallonieBruxelles (2013) souligne que les enfants exposés aux violences conjugales font des apprentissages inappropriés sur les rôles de l'homme et de la femme dans la famille, ainsi que sur la façon d'établir des relations et de gérer les questions de pouvoir, les désaccords ou les conflits.

Par exemple, l'enfant peut croire que :

- la violence a sa place à l'intérieur de la vie familiale ;
- la famille est un espace chaotique, imprévisible, hostile et dangereux ;
- le fait d'avoir peur de la personne qu'on aime est un comportement normal, et qu'il faut donc essayer de lui faire plaisir afin d'éviter la violence ;
- la violence est un moyen efficace pour régler les désaccords, les conflits et gérer le stress ou la colère ;
- la prise de pouvoir sur une autre personne ou sur une situation est légitime ;
- l'inégalité du pouvoir et dans la prise de décision entre les hommes et les femmes est normale ;

- la tolérance d'être victime de comportements violents est normale, la victime se sentant souvent elle-même responsable des violences ;
- la négation de la souffrance et des traumatismes est normale ;
- la dénonciation de la violence à l'extérieur de la famille a peu d'effet, elle est déloyale, elle peut même être perçue comme dangereuse.

Aussi, dans notre étude, il a été fait mention tout au moins en filigrane, des rôles endossés par les enfants exposés aux violences conjugales à savoir le rôle de « *petit parent* » d'où la parentification qui a été évoquée, et celui de « *bouc émissaire* ». Ceci est confirmé toujours par le Ministère de la Fédération WallonieBruxelles (2013, pp32-33) qui pensent que :

Les enfants exposés à la violence conjugale peuvent, au gré de leur développement et afin de se protéger, endosser des rôles différents à l'intérieur de la dynamique familiale<sup>20</sup>. Les rôles décrits ici ne sont pas exhaustifs, ni mutuellement exclusifs ; les enfants peuvent en effet en changer au cours du processus de violence conjugale. Au sein de la fratrie également, les rôles peuvent se modifier et être tenus tour à tour par l'un ou l'autre des enfants.

Certains rôles induisent une adhésion rigide à des comportements. Dans tous les cas, si ces rôles permettent aux enfants de retrouver une impression de contrôle sur leur environnement, ils vont à l'encontre de leur épanouissement s'ils sont maintenus à long terme.

L'enfant « *petit parent* » : parentifié vis-à-vis de sa fratrie et de son parent victime, il veille à leur sécurité lors des passages à l'acte violents. Sa position d'enfant parentifié induit une autonomie précoce et donc fragile. Il peut présenter un tableau clinique anxio-dépressif.

L'enfant « *confident du parent victime* » : il a accès aux sentiments, aux inquiétudes et aux projets de son parent victime et se positionne en complice. Suite aux passages à l'acte violents, il s'oppose à la minimisation ou au déni de son parent victime. L'éventuelle ambivalence du parent victime vis-à-vis de l'agresseur peut l'amener à perdre confiance dans la stabilité de l'adulte.

L'enfant « *confident de l'agresseur* » : il subit la tendance du parent auteur à justifier sa violence auprès de lui. Il se peut aussi que le parent auteur lui demande de le tenir au courant des faits et gestes du parent victime (sorties, dépenses, etc.). L'agresseur récompense l'enfant avec des privilèges ou avec l'absence de mauvais traitement. Cet enfant peut souffrir d'un sentiment de culpabilité vis-à-vis du parent victime, mais risque de s'inscrire dans un processus psychologique d'identification à l'agresseur pour gérer son angoisse.[...]

Lorsque l'enfant n'est plus exposé aux violences et qu'il bénéficie d'un environnement soutenant, il peut se dégager du rôle figé qu'il a endossé. Le gel ou l'exacerbation des émotions et des comportements consécutifs à l'exposition à la violence peuvent laisser la place à une meilleure exploration et expression émotionnelle, ce qui aura un impact au niveau de ses relations à autrui.

L'exposition permanente des enfants aux violences conjugales entraîne des conséquences néfastes dans leur vie. Cette posture que nous avons défendue est ainsi confirmée par Lessard et Paradis (2003) qui indiquent que ces conséquences peuvent entre autres être d'ordres

physique, psychologique, comportemental, social, cognitif, scolaire et qu'elles peuvent aussi avoir des répercussions à long terme. Toutes choses qui viennent d'ores et déjà justifier l'atteinte du développement socio-affectif auquel référence a été faite dans notre étude. Comme différents facteurs influencent l'importance et l'occurrence des difficultés vécues, les enfants ne sont pas toujours affectés sur tous ces plans (Paradis, 2012). Certains enfants peuvent même se développer normalement à la suite de l'exposition à la violence conjugale (Martinez-Torteya, Bogat, von Eye & Levendosky, 2009). L'exposition à la violence conjugale demeure tout de même un problème important qui peut affecter le développement de l'enfant, puisqu'elle augmente de 3,7 fois les chances de rencontrer des difficultés d'adaptation (Martinez-Torteya, Bogat, von Eye & Levendosky, 2009). Il est donc plausible de dire que les conséquences liées à l'exposition des enfants aux violences conjugales favorisent leurs difficultés d'intégration en milieu scolaire. En effet, les enfants exposés à la violence conjugale développent des troubles de comportement en plus grande proportion que les enfants qui n'y sont pas exposés (Émond, I., Fortin, L., Royer, É., & Potvin P., 2000) et les enfants à la fois exposés à la violence conjugale et victimes de maltraitance directe sont ceux qui obtiennent les scores les plus élevés de problèmes de comportement (Moylan, C. A., Herrenkohl, T. I., Sousa, C., Tajima, E. A., Herrenkohl, R. C., & Russo, M. J., 2010). Ces derniers auraient d'ailleurs plus souvent des profils d'adaptation caractérisés à la fois par les problèmes de comportements intériorisés et extériorisés, ou uniquement par des troubles extériorisés (Doucet & Fortin, 2012).

## V.2 Recommandations

Dès lors, il nous est impérieux de formuler quelques recommandations à l'égard des parents, des pouvoirs publics et du corps enseignant pour pouvoir barrer la route aux violences conjugales, ou du moins attirer l'attention des uns et des autres sur leur influence sur le développement des enfants.

À l'égard des parents :

- Sensibiliser les parents sur les méfaits des violences conjugales sur le développement de leurs enfants ;
- Mettre en place des campagnes pour favoriser le dialogue au sein des familles, solution importante pour l'éradication systématique des violences au sein de la cellule familiale.

À l'égard des pouvoirs publics, il faut :

- Former davantage des assistants sociaux dynamiques ;
- Revoir et renforcer les lois condamnant les violences conjugales au Cameroun ;
- Affecter au moins un assistant social par école pour suivre et détecter les enfants victimes de violences conjugales ;
- Enfin, sensibiliser la population à l'assistance des enfants victimes dans leur voisinage en informant les services compétents le plus tôt possible.

À l'égard du corps enseignant, il faut :

- Que les enseignants qui passent plus de temps avec les enfants soient un peu plus attentifs aux problèmes de ces derniers ;
- Que les enseignants réfèrent le plus tôt possibles des cas des enfants victimes des violences conjugales aux services compétents.

## CONCLUSION

La problématique de la recherche a mis en évidence qu'il importe de mesurer l'influence des violences conjugales sur la socialisation en milieu scolaire des enfants qui y sont exposés. Mais peu d'études se sont intéressées à ce thème comme objet de recherche. On en connaît d'ailleurs peu à propos des points de vue des enfants exposés à la violence conjugale sur le sujet, ce d'autant plus que ces enfants sont pour la plupart des mineurs et ne peuvent faire l'objet d'une audition forcée ou contre la volonté de leurs parents. Afin de répondre à ces limites, la présente recherche, de nature qualitative, descriptive et exploratoire, s'est intéressée aux points de vue des enfants exposés à la violence conjugale concernant l'influence des violences conjugales sur leur intégration et leur réussite scolaire. Par ailleurs, le cadre conceptuel de la recherche s'est intéressé à la notion de violence conjugale, en présentant notamment une typologie des violences conjugales dont sont victimes les enfants, mais en s'appesantissant sur les violences physiques et psychologiques plus connues sous le vocable de violence morale. D'ores et déjà, les enfants qui grandissent au cœur des passages à l'acte violents ont été longtemps des victimes oubliées et ignorées parce que le traumatisme et le préjudice psychologique qu'ils subissent n'est pas compris ou est minimisé, et aujourd'hui il serait inacceptable de ne pas reconnaître l'incidence néfaste de ces violences sur leur développement. De nombreux pays (Canada, Etats-Unis, France, Belgique), ont un grand intérêt pour la cause des enfants exposés suite aux résultats de différentes études attestant des effets et des conséquences de vivre et de se développer dans un contexte violent sans oublier les conséquences sur la société puisque l'adoption du modèle comportemental du parent violent constitue un des modèles explicatifs de l'agressivité de l'enfant et de la reproduction de la violence dans la société en général et dans le milieu scolaire en particulier. Au Cameroun, une prise de conscience doit jaillir, car les enfants exposés aux violences conjugales restent des victimes invisibles et silencieuses. Tout reste à faire concernant cette problématique, en commençant par reconnaître leur statut de victime gravement traumatisés, sans oublier la sensibilisation des différents intervenants auprès des femmes victimes de violences conjugales. Les journées scientifiques en l'occurrence les tables rondes, les colloques, voire même les fora à travers les réseaux sociaux, puisque nous sommes à l'heure du numérique devront mettre en lumière la souffrance de ces enfants oubliés et les réalités qu'ils vivent. Pour finir nous rappelons que la prévention et la protection de l'enfance sont un devoir de tous les intervenants et de tous les acteurs sociaux.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### Ouvrages

- Baccino, E. (2015). *Médecine légale clinique*. Edition Elsevier Masson.
- De Singly, F. (2005). *Le soi, le couple et la famille*. (12024, Pocket). Nathan/SEJR.
- Laplanche, J. & Pontalis, J-B. (1967). *Vocabulaire de la psychanalyse*. PUF.
- Lessard, G., & Paradis, F. (2003). *La problématique des enfants exposés à la violence conjugale et les facteurs de protection : recension des écrits*. Canada : Institut national de la santé publique.
- Ministère de la Fédération WallonieBruxelles. (2013). *Un enfant exposé aux violences conjugales est un enfant maltraité*. Frédéric Delcor.
- Paradis, L. (2012). *L'enfant, une éponge... L'enfant exposé à la violence conjugale. Son vécu, notre rôle*. Canada : Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale.
- Taylor, S. & Bogdan, L. (1984). *Introduction to qualitative research methods; the search for meaning*. Wiley.
- Tremblay, R. et Perrier, Y. (2006). *Savoir plus : outils et méthodes de travail intellectuel* (2<sup>ème</sup> édition, Montréal). Les Éditions de la Chenelière. Inc.
- UNICEF. (2006) Etude mondiale publiée par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Août 2006.
- Toumpsin, K. (2006). Analyse. Qu'est-ce que la violence ? Pax Christi Wallonie-Bruxelles.
- Zaouche Gaudron, C., Flores, J-J., Jaspard, C., Paul, O. et Savard, N. (2016). Exposés aux violences conjugales, les enfants de l'oubli. Dans *Enfance & parentalité*. Erès

### Articles de périodique

- Bandura, A. (1977). Self-efficacy: Toward a unifying theory of behavioral change. *Psychological Review*, 84 (2), 191-215.
- Bardin, L. (1979). L'analyse de contenu. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, (5), 268.
- Bressoux, P. (1995). Les effets du contexte scolaire sur les acquisitions des élèves : effet-école et effets-classes en lecture. *Revue française de sociologie*, 36 (2), pages 273-294.



- Doucet, M., & Fortin, A. (2012). Examen des profils d'adaptation chez les enfants exposés à la violence conjugale. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 1-14
- Dumez, H. (2011). Qu'est-ce que la recherche qualitative ? *Le libellio d'aegis*, 7 (4), 47-58.
- Emery, R. E. (1989). Family violence. *American psychologist*, 44 (2), 321-328.
- Émond, I., Fortin, L., Royer, É., & Potvin P. (2000). Les troubles extériorisés et intériorisés des enfants témoins de violence conjugale et leurs variables associées : une recension des écrits. *Santé mentale au Québec*, 25 (1), 258-287.
- Guédeney, N., Guédeney, A. et Rabouam, C. (2013). Violences conjugales et attachement des jeunes enfants. *Une revue de littérature, Perspectives Psy*, 52 (3). Pages 222-230.
- Holden, G.W. (2003). Children exposed to domestic violence and child abuse: terminology and taxonomy. *Clinical child and family psychology review*, 6, p.151-160, 2003.
- Jaffe, P. G., Wolfe, D. A., & Wilson, S. K. (1990). Developmental clinical psychology and psychiatry. *Children of battered woman*, 21. Sage publications, Inc.
- Johnson, M. P. (1990). Research on Domestic Violence. Making distinctions. *Journal of Marriage and the family*, 62, novembre, pages 944-963.
- Martinez-Torteya, C., Bogat, G. A., von Eye, A., & Levendosky, A. A. (2009). Resilience Among Children Exposed to Domestic Violence: the Role of Risk and Protective Factors. *Child Development*, 80 (2), 562-577.
- Mead, G. H. (1963). L'esprit, le soi et la société. *Revue française de sociologie*, 4 (4), 461-463.
- Michaud, Y. (2014). Définir la violence ?. *Les cahiers dynamiques*, 2 (60), pages 30 à 36.
- Moylan, C. A., Herrenkohl, T. I., Sousa, C., Tajima, E. A., Herrenkohl, R. C., & Russo, M. J. (2010). The Effects of Child Abuse and Exposure to Domestic Violence on Adolescent Internalizing and Externalizing Behavior Problems. *Journal of Family Violence*, 25 (1), 53-63.
- Nawshad, A. H. (2010). L'enfant au cœur des violences conjugales. *L'information psychiatrique*, 86 (10), pages 839 à 847.
- Perron, R. (1979). Les problèmes de la preuve dans les démarches de la psychologie dite clinique. Plaidoyer pour l'unité de la psychologie. *Psychologie française, Tome 24*, 37-50.

Schmid-Kitsikis, E. (1999). Une théorie psychanalytique de la pensée peut-elle intégrer les découvertes piagésiennes. *Psychologie clinique et projective*, (2), 171-182.

Wolfe, D. A., Crooks, C. V., Lee, V., McIntyre-Smith, A. & Jaffe, P. G. (2003). The effects of children's Exposure to Domestic Violence: A meta-analysis and critique. *Clinical child and family psychology review*, 6 (3), 171-187.

### Pages internet

Castra, M. (2013). Socialisation. Les 100 mots de la sociologie, consulté le 21 avril 2021.

OMS, (2021). Campagne mondiale pour la prévention de la violence. [www.who.int](http://www.who.int)

### Logiciels

Dictionnaire français. (2020). Français 5.2 (Version 5.2-16we) [Logiciel].

### Conférences

Mugnier, J-P. (2018). Enfants victimes de violences conjugales et troubles de l'attachement: quel impact sur le développement de l'enfant ?. *Actes colloque « Les enfants co-victimes des violences conjugales »*, pages 17-19.

### Rapports

Lavergne, C., Turcotte, D., Damant, D., Chamberland, C. et Jacob, M. (2006). Concomitance de violence conjugale et de mauvais traitements envers les enfants : points de vue des intervenants et intervenantes de la protection de la jeunesse sur le phénomène et l'intervention auprès des familles. Rapport de recherche, Institut de recherche pour le développement social des jeunes de Montréal.

Moutassem-Mimouni, B., Benghabrit-Remaoun, N., Delladj Sebaa, F-Z., Gherbi Abdalilah, R. et Bazizi-Oran, Y. (2006). *Enquête Nationale : Prévalence des violences à l'égard des femmes en Algérie, Rapport final*. (CRASC) centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle.

Zaouche Gaudron, C. et Paul, O. (2014). *Développement socio-affectif des enfants exposés à la violence conjugale : Une approche de la sécurité émotionnelle*. Rapport final de recherche: Appel d'offre non thématique de l'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED), Université Toulouse 2 Jean-Jaurès. UMR Lisst-Cers.

### Thèses

De Puy, J. (2000). *L'intimité piégée : Pouvoir masculin et violences envers les femmes dans le couple*. Thèse de doctorat, Université de Fribourg.

Paul, O. (2015). *Développement socio-affectif des enfants exposés à la violence conjugale : Une approche de la sécurité émotionnelle*. Thèse de doctorat, Université de Toulouse.

### **Dictionnaires**

Larousse. (2011). Problématique. *Dans Le dictionnaire Le petit Larousse illustré*.

Délégation départementale des affaires sociales de la Mvila, Centre social d'Ebolowa 2<sup>ème</sup>  
(2021)

## ANNEXES

Photos du site d'étude

L'école primaire d'application groupe IV B de Mekalat-Yevol



## Guide d'entretien

Ce guide d'entretien comprend des questions auxquelles vous devez répondre. Ces énoncés se rapportent à trois thèmes.

### Identification du répondant

#### 1 – Sexe

Masculin

Féminin

#### 2 - Âge :

De 8-10 ans

De 11 ans et plus

#### 3 – Redoublant : Oui

Non

Rubriques	Questions
<b>Thème 1 : Les violences physiques sur les enfants</b>	<p>1 - Vous arrive-t-il souvent d'avoir peur, de quoi ?</p> <p>2 – Subissez-vous des violences corporelles à la maison, si oui lesquelles et à quelle occasion ?</p> <p>3 – Vous arrive-t-il souvent d'intervenir dans les disputes de vos parents, si oui quelle est votre attitude ?</p>
<b>Thème 2 : Les violences sexuelles sur les enfants</b>	<p>4 – Vous a-t-on déjà forcé à avoir les rapports sexuels contre votre volonté, si oui dans quelles circonstances ?</p> <p>5 – Vous a-t-on déjà proposé de l'argent pour avoir des rapports sexuels, si oui dans quelles circonstances ?</p>
<b>Thème 3 : Les violences psychologiques subies par les enfants</b>	<p>6 – Arrive-t-il souvent à vos parents de vous insulter lors de leurs disputes conjugales ?</p> <p>7 – Que ressentez-vous ?</p> <p>8 – Pensez-vous que les mauvaises paroles que vos parents prononcent à votre endroit puissent être la cause de votre échec scolaire ?</p> <p>9 – Êtes-vous traumatisé par cela, si oui expliquez.</p>

## Table des matières

SOMMAIRE .....	i
<i>À mes parents</i> .....	ii
REMERCIEMENTS .....	iii
LISTE DES SIGLES .....	v
LISTE DES TABLEAUX .....	vi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE .....	3
I.1 Contexte et justification .....	3
I.2 Faits observés.....	7
I.3 Constat .....	8
I.4 Conjecture théorique.....	9
I.5 Questions de recherche .....	11
I.5.1 La question principale qui se pose ici est celle de savoir :.....	11
I.5.2 Les questions secondaires qui découlent de la question principale sont celles de savoir : .....	11
I.6 Objectifs de recherche.....	11
I.6.1 Objectif principal de la recherche .....	11
I.6.2 Objectifs spécifiques .....	12
I.7 Intérêt et délimitation de l'étude .....	12
CHAPITRE II : CADRE THÉORIQUE .....	14
II.1 Revue de la littérature.....	14
II.1.1 Définition des concepts clés .....	14
➤ La violence conjugale.....	16
➤ La socialisation en milieu scolaire .....	18
➤ Enfant .....	19
➤ La socialisation de l'enfant.....	19
II.1.2 Travaux empiriques sur la thématique.....	20
II.2 Insertion théorique .....	28
II.3 Hypothèses de recherche .....	31
II.3.1 Hypothèse de recherche principale .....	31
II.3.2 Hypothèses de recherche secondaires.....	31
II. 4 Tableau synoptique.....	32
CHAPITRE III : CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	33
III. 1 Type de recherche .....	33

III. 2 Présentation du site de recherche : L'école primaire d'application groupe IV B de Mekalat-Yevol .....	34
III. 3 Population d'étude.....	35
III. 3. 1 L'échantillon .....	36
III. 3. 2 Type d'échantillonnage .....	37
III. 4 Instrument de collecte des données : le guide d'entretien.....	37
III. 5 Technique d'analyse des données .....	38
III. 5. 1 La préparation des données dans l'analyse qualitative : la retranscription et l'organisation ...	38
III. 5. 2 La mise en relation des données dans l'analyse qualitative : les comparaisons.....	39
III. 5. 3 La comparaison des résultats observés avec les résultats attendus et l'interprétation des écarts .....	39
III. 5. 4 Dépouillement des données.....	40
III. 5. 5 Transcription des interviews.....	40
III. 6 Cadre et déroulement des entretiens.....	40
CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS .....	41
IV. 1 La méthode d'analyse des données .....	41
IV. 2 Présentation des sujets enquêtés et entretiens .....	42
IV. 3 Présentation de la grille d'analyse.....	49
IV. 4 Analyse des catégories d'analyse.....	50
IV. 4. 1 Analyse thématique .....	50
IV. 4. 2 Thème 1 : Les violences physiques sur les enfants .....	51
IV. 4. 3 Thème 2 : Les violences sexuelles sur les enfants .....	52
IV.4.4 Thème 3 : Les violences psychologiques subies par les enfants .....	53
IV. 5 Présentation et analyse thématique des résultats à partir de nos hypothèses .....	54
IV. 5. 1 Présentation et analyse thématique des résultats par rapport à la première hypothèse de recherche (HR1) : Les violences physiques que subissent les enfants peuvent entacher leur épanouissement. ....	55
IV. 5. 2 Présentation et analyse thématique des résultats par rapport à la deuxième hypothèse de recherche (HR2) : Les violences sexuelles sur les enfants ont des conséquences liées à leur traumatisme, rendant ainsi difficile leur intégration en milieu scolaire. ....	55
IV. 5. 3 Présentation et analyse thématique des résultats par rapport à la troisième hypothèse de recherche (HR3) : Les violences psychologiques contribuent à l'échec scolaire des enfants victimes de violences conjugales.....	56
CHAPITRE V : INTERPRÉTATION ET DISCUSSION .....	57
V. 1 Interprétation et discussion des résultats .....	57
V. 1. 1 Interprétation des résultats.....	57
V. 1. 2 Discussion des résultats .....	59

V.1.3 Liens entre les résultats, le cadre conceptuel et les écrits scientifiques.....	59
V.2 Recommandations .....	62
CONCLUSION .....	64
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	65
ANNEXES .....	69
Guide d'entretien.....	70



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
*Paix - Travail - Patrie*  
 \*\*\*\*\*  
 UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I  
 \*\*\*\*\*  
 ECOLE NORMALE SUPERIEURE  
 D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE  
 \*\*\*\*\*  
 BP 886 EBOLOWA/ Tél : 237 243 71 78 16  
 Site web : [www.enstebwa.com](http://www.enstebwa.com)  
 mailto:enstebwa@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace-Work-Fatherland*  
 \*\*\*\*\*  
 UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
 \*\*\*\*\*  
 HIGHER TECHNICAL TEACHERS'  
 TRAINING COLLEGE  
 \*\*\*\*\*  
 P.O BOX: 886 EBOLOWA/ Tél : 237 243 71 78 16  
 Site web : [www.enstebwa.com](http://www.enstebwa.com)  
 mailto:enstebwa@gmail.com

DEPARTEMENT DE DIDACTIQUE DES DISCIPLINES, DES SCIENCES DE  
 L'EDUCATION, DE PEDAGOGIE ET DE FORMATION BILINGUE

### AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, **BINGONO Emmanuel**, Chef de Département du Département de Didactique des disciplines, des Sciences de l'éducation, de Pédagogie et de formation bilingue autorise l'étudiant **NGA NDJANA Boris Justin**, Matricule 19W1314 inscrit en cinquième année, filière *Conseiller d'orientation* à mener une recherche sur le sujet intitulé « **Violence conjugale et socialisation des enfants** »

En foi de quoi la présente autorisation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Le Chef de Département  
*P. Emmanuel Bingono*